



Prestations particulières d'encouragement et de protection dans le canton de Berne

Rapport sur les données de 2023

Modifié le	2 juillet 2024
Version	1.0
Statut	Prêt
Classification	Non classifié
Auteur	Office des mineurs

Table des matières

Table des abréviations	3
Synthèse 4	
1. Contexte et base de données	5
2. Évolution démographique des enfants et des jeunes dans le canton de Berne	5
3. Prestations de type ambulatoire	7
3.1 Fournisseuses et fournisseurs de prestations ambulatoires	7
3.2 Recours aux prestations : enfants bernoises et bernois	8
3.3 Recours aux prestations : enfants bernoises, bernois et venant d'autres cantons	10
4. Prestations de type résidentiel	12
4.1 Institutions résidentielles dans le canton de Berne	12
4.2 Placements dans des institutions résidentielles : enfants bernoises et bernois	14
4.3 Placements dans des institutions résidentielles : établissements situés dans le canton de Berne	16
4.4 Placements en famille d'accueil dans le canton de Berne	22
5. Annexe	26
5.1 Bases légales	26
5.2 Table des illustrations	26

Table des abréviations

ADV	Accompagnement dans le cadre de l'exercice du droit de visite
APEA	Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte
BM	Région de Berne – Mittelland
BSJB	Région de Bienne, du Seeland et du Jura bernois
EHA	Région de l'Emmental et de la Haute-Argovie
ESP	Encadrement familial socio-pédagogique
LPEP	Loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants
M. ouvert	Placement en milieu ouvert
MPMin	Ministère public des mineurs
OPEP	Ordonnance sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants
P.	Placement
PEDV	Passation de l'enfant dans le cadre du droit de visite
PPP-PIC	Suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement chez des parents nourriciers en cas d'intervention de crise
PPP-PLD	Suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement de longue durée chez des parents nourriciers
PPP-ILD	Intervention visant à placer une ou un enfant chez des parents nourriciers
PPP-PS	Suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement durant la semaine chez des parents nourriciers
SIF	Suivi intensif dans la famille
SPR	Suivi post-résidentiel
SSP	Structure de jour socio-pédagogique
TO	Région de Thoun et de l'Oberland

Synthèse

En 2023, les prestations particulières d'encouragement et de protection ont concerné, en tout, 5217 enfants dans le canton de Berne. Parmi ces enfants, 766 ont bénéficié de prestations de type à la fois ambulatoire et résidentiel au cours de l'année. La ventilation par sexe montre que les bénéficiaires étaient de sexe masculin à 55,6 %, de sexe féminin à 44,1 % et s'identifiaient comme non binaires à 0,3 %. La tranche d'âge la plus représentée est celle de 12 à 17,9 ans, avec 44,3 %, suivie de celle de 6 à 11,9 ans, dont la part est de 31,1 %.

Prestations de type ambulatoire

En 2023, les enfants ayant recouru à des prestations de type ambulatoire étaient au nombre de 3105. La plupart du temps, elles profitaient à des enfants venant du canton de Berne (2981). Au total, 3578 prestations de ce type ont été fournies durant l'année. La différence entre le nombre d'enfants et celui des prestations traduit le fait que plusieurs prestations étaient destinées à la même personne. Une majorité de prestations ambulatoires ont été organisées sur indication d'un service social (74,4 %). Les autres ont été décidées par l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) (24,9 %) ou par le Ministère public des mineurs (0,7 %).

Prestations de type résidentiel

Dans le canton de Berne, le nombre d'enfants placées et placés était de 2833 en 2023. Les institutions résidentielles ont hébergé 2136 enfants ; les familles d'accueil du canton de Berne ont pris en charge, pour leur part, 829 enfants. Au cours de l'année, 132 enfants ont fait l'expérience des deux formes de placement. La proportion des enfants venant d'autres cantons était de 22,8 %. Le nombre de ces enfants augmente depuis 2021, après être resté relativement stable les années antérieures.

Placements dans le canton et hors des frontières cantonales confondus, le nombre d'enfants ayant un domicile bernois (2301)¹ atteste d'une augmentation par rapport à 2022. L'évolution s'explique entre autres par la prise en compte dans la statistique des personnes ayant plus de 18 ans (voir le chap. 1). Pour ce qui est du nombre de placements, une comparaison pluriannuelle montre qu'ils se déroulent le plus souvent à l'intérieur des frontières cantonales (2188 enfants contre 113 hors du canton).

En 2023, 3232 placements résidentiels² ont eu lieu. Le nombre de placements et le nombre d'enfants ne coïncident pas, car quelques enfants ont pu bénéficier de plusieurs placements la même année, dans différentes institutions par exemple ou encore dans des familles d'accueil. Les placements connaissent une nouvelle hausse par rapport aux années précédentes, aussi bien dans les institutions que dans les familles d'accueil, entraînée principalement par la comptabilisation des jeunes adultes depuis 2022³.

Les placements au sein d'une institution située dans le canton de Berne ont été effectués dans 60,7 % des cas en accord avec les titulaires de l'autorité parentale, sur indication des services sociaux ou de l'inspection scolaire. Ceux qui ont été ordonnés par l'APEA ou par le Ministère public des mineurs se portent respectivement à 37,6 % et à 1,7 %. Le placement en famille d'accueil s'est fait avec l'accord des personnes concernées et avec le soutien d'un service social dans 59,3 % des cas ; il est lié à une décision de l'APEA à raison de 37,8 % et du Ministère public des mineurs à raison de 2,9 %. Sur tous les placements, 38 % se sont déroulés chez un membre de la famille de l'enfant et presque 62 % hors de la parenté⁴.

¹ Le nombre d'enfants ayant un domicile bernois et dont le placement a été organisé hors du canton ne concerne que les institutions CIIS. Le nombre de placements en famille d'accueil hors du canton n'est pas connu.

² Un changement du motif de la prestation ou de la prestation elle-même, lorsque l'enfant reste sur le même site, n'est pas décompté comme un nouveau placement. Compte tenu de tels changements, les placements en institution seraient au nombre de 2220 en 2023 et les placements en famille d'accueil, de 859.

³ En 2023 s'ajoutent également une nouvelle volée de jeunes adultes ainsi que le nombre de prestations spéciales de séjour de rupture (time-out) et d'intervention de crise.

⁴ L'existence d'un lien de parenté avec la famille d'accueil n'est pas connue dans 0,2 % des cas.

1. Contexte et base de données

Depuis 2015, le canton de Berne collecte des données sur les débuts et les fins de prestations résidentielles fournies par des parents nourriciers ou des institutions pour des personnes mineures. Les prestations particulières d'encouragement et de protection de type ambulatoire sont elles aussi recensées depuis 2022. Le relevé de 2023 réunit les données de 125 prestataires d'offres ambulatoires⁵ ayant conclu un contrat général de prestations avec le canton de Berne⁶. Quant au volet résidentiel, le rapport se fonde sur les indications données par 78 organismes responsables actifs sur 134 sites différents et ayant conclu un contrat de prestations avec le canton de Berne. Les données sur les placements dans les familles d'accueil ont été recueillies auprès des douze APEA. Le caractère lacunaire des informations sur les placements à temps partiel⁷ explique qu'elles n'aient pas été utilisées ici.

Le rapport annuel sur les données se limite à fournir des chiffres clés et une description des évolutions statistiques. Il porte sur toutes les prestations, celles décidées sur indication des services sociaux ou de l'inspection scolaire en accord avec les parents comme celles ordonnées par une APEA ou l'autorité pénale des mineures et mineurs. Les séjours « relais » qui duraient moins d'une nuit par semaine n'ont pas été pris en compte. Les évaluations servent de base à la planification et au développement de l'offre.

Le présent rapport est le neuvième à concerner la mise en place de prestations pour les enfants et les jeunes et montre les évolutions qu'il y a eu de 2016 à 2023. Par le passé, les données reflétaient uniquement la situation des mineures et mineurs⁸ ; depuis 2022, elles concernent également les jeunes adultes ayant atteint leur majorité après le 1^{er} janvier 2022 (qui ont donc droit à des prestations particulières d'encouragement et de protection). L'édition 2022 du rapport a pris une tout autre forme que celle des années antérieures afin de répondre aux changements induits par l'introduction au 1^{er} janvier 2022 de la loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP) et par les nouvelles catégories de prestations. Toutes les données ne peuvent donc plus être comparés à celles des années précédentes.

Le traitement des données est régi par différentes bases légales (voir l'annexe 5.1). Les bases légales ainsi que les mandats du Conseil-exécutif du 12 août 2015 (ACE 931/2015) et du 4 juillet 2018 (ACE 769/2018) obligent l'Office des mineurs à procéder au relevé des données dans le cadre des prestations particulières d'encouragement et de protection. La banque de données en ligne et le traitement de données personnelles particulièrement dignes de protection sont contrôlés par le Bureau cantonal pour la surveillance de la protection des données.

2. Évolution démographique des enfants et des jeunes dans le canton de Berne

Les prestations particulières d'encouragement et de protection sont destinées aux enfants et aux jeunes qui ont des besoins socio-pédagogiques différents ou des besoins liés à un handicap. Les offres devant être proposées aux groupes concernés dépendent de plusieurs paramètres. L'évolution démographique joue un rôle, ainsi que différents facteurs sociétaux et économiques. Pour la plupart de ces facteurs, il n'existe cependant pas de données différenciées. Seule l'évolution du nombre de mineures et mineurs est donc présentée.

⁵ Les prestataires proposant des suivis ambulatoires à la sortie d'une institution ne sont pas de ce nombre, mais comptent parmi les prestataires du domaine résidentiel.

⁶ En 2023, quelques fournisseuses et fournisseurs de prestations ambulatoires, en référence au contrat de prestations général, n'ont fourni aucune prestation particulière d'encouragement et de protection.

⁷ Il s'agit de placement durant les week-ends et les vacances.

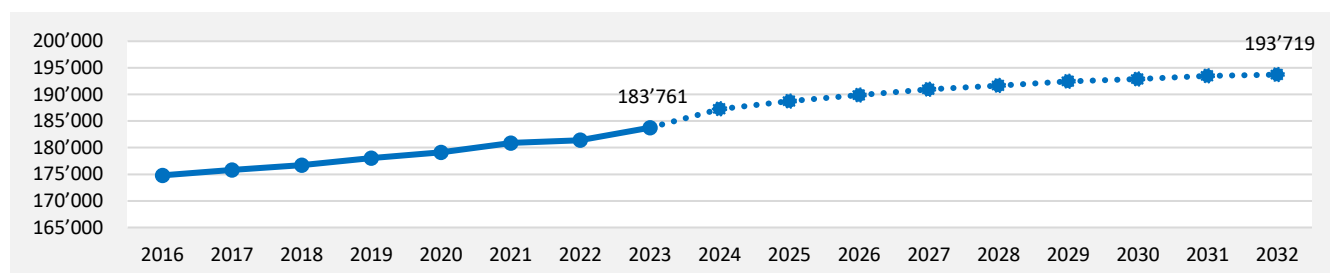
⁸ Pour les années précédentes, seules les données des placements hors des frontières cantonales concernent parfois les personnes majeures.

Dans le canton de Berne, le nombre de personnes mineures n'a cessé d'augmenter au cours des années passées. Cette évolution devrait se poursuivre dans l'immédiat au vu des prévisions de la Conférence des statistiques du canton de Berne (illustration 1). D'ici 2032, une croissance de quelque 5 %⁹ est attendue. Toutefois, la courbe ne suit pas la même ascension dans toutes les régions (illustration 2). La plus grosse progression, de 9,3 %, est pronostiquée dans la région de Berne – Mittelland, alors que l'évolution devrait être peu marquée dans la région de l'Emmental et de la Haute-Argovie (+ 3,1 %) ¹⁰.

La croissance démographique devrait toucher tous les groupes d'âge à l'horizon 2032 (illustration 3). L'augmentation prévue dans la tranche de 12 à 17,9 ans est de quelque 6 %. Cette tranche d'âge est particulièrement importante pour la planification de l'offre dans le domaine résidentiel, puisque c'est elle qui forme la plus grande part des placements en institution. Selon les calculs, la hausse la plus marquée (un peu plus de 7 %) concerne les jeunes adultes. Cette catégorie est elle aussi déterminante pour la planification de l'offre, puisqu'elle s'étoffe d'année en année à mesure que les jeunes atteignent la majorité. En effet, depuis l'entrée en vigueur de la LPEP en 2022, les jeunes adultes ont également droit à la poursuite des prestations.

Il y a toutefois lieu de faire preuve de précaution au moment d'interpréter ces pronostics. Pour 2023, le modèle de projection avait extrapolé un nombre légèrement inférieur à la réalité pour la tranche d'âge de 6 à 25 ans. Par ailleurs, la catégorie de 0 à 6 ans avait été largement surestimée pour 2022 comme pour 2023. Contrairement aux données prévisionnelles, cette tranche d'âge a connu un recul ces deux dernières années.

Illustration 1 : Nombre de personnes mineures dans le canton de Berne au 31 décembre (population résidente permanente, 0 à 17,9 ans), évolution de 2016 à 2023 et prévisions pour la période allant jusqu'à 2032¹¹



⁹ Les chiffres de référence sont ceux de la population résidente permanente à fin 2023.

¹⁰ Les chiffres disponibles pour les régions s'arrêtant à 2022, la population résidente permanente à fin 2022 a été prise à titre de référence.

¹¹ Source pour la période allant de 2016 à 2022 : Administration des finances du canton de Berne (éd.) ; État et structure de la population – Direction des finances du canton de Berne ; données de l'Office fédéral de la statistique (OFS), STATPOP 2022.

Source pour 2023 : bilan provisoire de la population résidente permanente 2023 selon le canton, la nationalité (catégorie), le sexe et l'âge et composantes démographiques – 2023 | Tableau | OFS (admin.ch)

Source pour l'évolution de 2024 à 2032 : Conférence des statistiques du canton de Berne (éd.) ; Scénarios d'évolution démographique régionalisée du canton de Berne jusqu'en 2050. Édition de 2020. Calculs : IC Infraconsult ; données de 2019 : OFS, STATPOP.

Illustration 2 : Nombre de personnes mineures dans le canton de Berne au 31 décembre (population résidente permanente, 0 à 17,9 ans) selon la région, évolution de 2016 à 2022 et prévisions pour la période allant jusqu'à 2032¹²

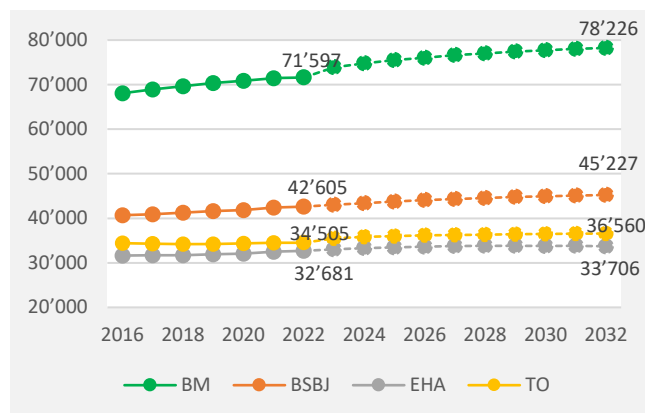
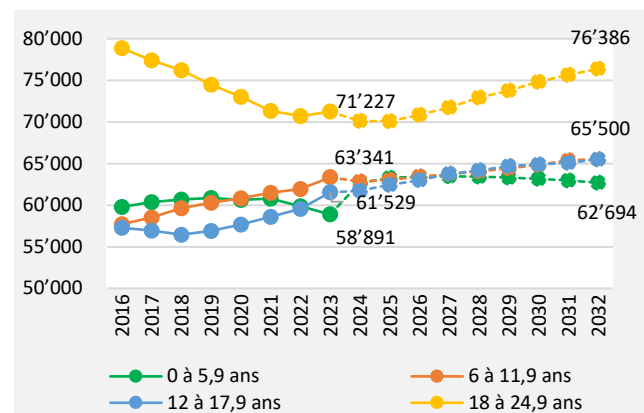


Illustration 3 : Population résidente permanente dans le canton de Berne au 31 décembre (0 à 24,9 ans) selon le groupe d'âge, évolution de 2016 à 2023 et prévisions pour la période allant jusqu'à 2032¹¹



3. Prestations de type ambulatoire

Le premier relevé complet des données concernant le volet ambulatoire des prestations particulières d'encouragement et de protection fournies dans le canton de Berne a eu lieu en 2022. Toutes les prestations fournies par les organes ayant adhéré au contrat de prestations général du canton¹³ ont été recensées. La comptabilisation des prestations se fait par enfant. Ainsi, ces dernières sont décomptées plusieurs fois lorsque plusieurs enfants d'une même famille bénéficient de la même prestation.

3.1 Fournisseuses et fournisseurs de prestations ambulatoires

Au 31 décembre 2023, il existait un total de 125 fournisseuses et fournisseurs de prestations ambulatoires ayant adhéré au contrat de prestations général, soit 15 de plus que l'année précédente. Sur ce total, 83 organisations ne se chargeaient que de prestations de type ambulatoire ; les 42 autres proposaient également des offres de type résidentiel. Dans certaines organisations, la gamme d'offres se composait de différentes prestations ambulatoires (illustration 4). Treize des organisations ayant adhéré au contrat de prestations général sont situées hors du canton de Berne (3 dans le canton d'Argovie, 3 dans le canton de Soleure, 2 dans le canton de Lucerne, 2 dans le canton de Zurich, 1 dans le canton de Fribourg, 1 dans le canton de Vaud et 1 dans le canton de Zoug). C'est dans la région de Berne – Mittelland que le nombre de fournisseuses et fournisseurs de prestations est de loin le plus élevé (illustration 5).

¹² Source pour la période allant de 2016 à 2022 : Administration des finances du canton de Berne (éd.) ; État et structure de la population – Direction des finances du canton de Berne ; données de l'OFS, STATPOP 2022. Les données provisoires n'étant pas accessibles pour 2023, les pronostics pour 2023 ont été utilisés. Source pour l'évolution de 2023 à 2032 : Conférence des statistiques du canton de Berne (éd.) ; Scénarios d'évolution démographique régionalisée du canton de Berne jusqu'en 2050. Édition de 2020. Calculs : IC Infraconsult ; données de 2019 : OFS, STATPOP.

¹³ Avant 2022, il n'existait pas de relevé complet des données concernant les prestations de type ambulatoire. Les chiffres actuels ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes.

Illustration 4 : Nombre de prestataires du domaine ambulatoire ayant adhéré au contrat de prestations général par type de prestation au 31 décembre 2023

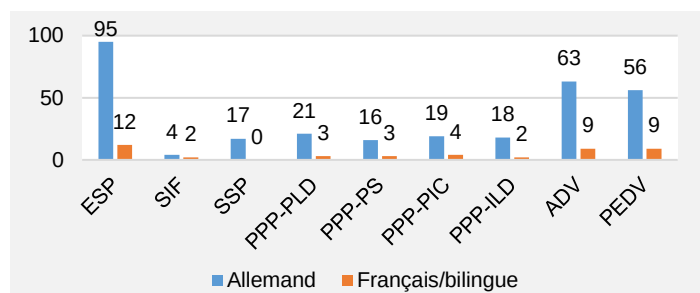
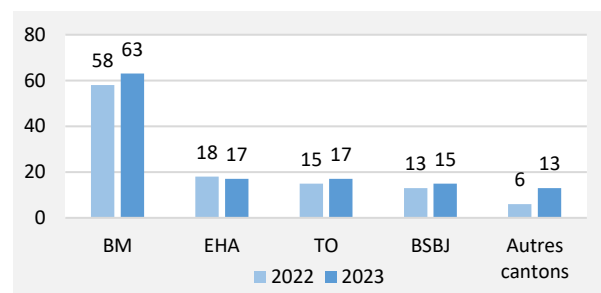


Illustration 5 : Nombre de prestataires du domaine ambulatoire ayant adhéré au contrat de prestations général par région au 31 décembre 2023

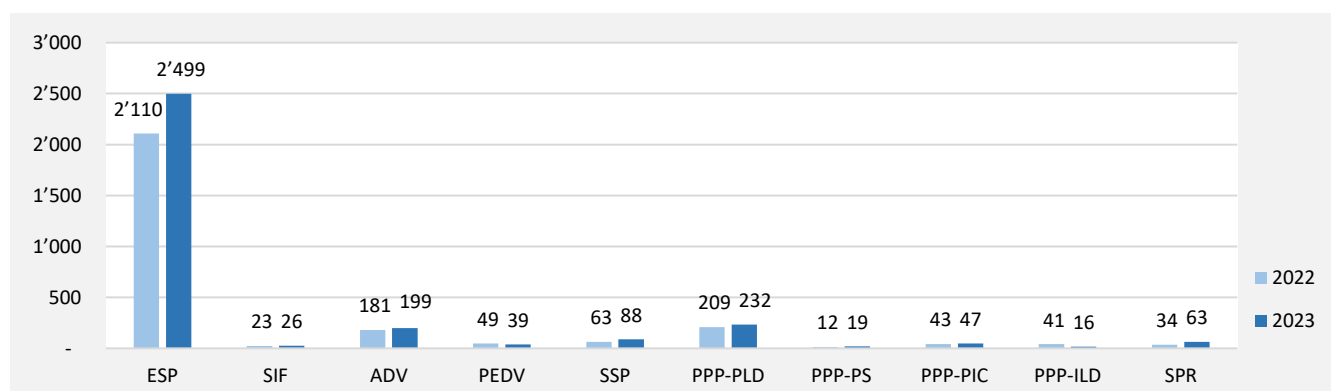


3.2 Recours aux prestations : enfants bernoises et bernois

En 2023, 2981 enfants ayant le canton de Berne pour domicile ont fait l'objet d'une prise en charge ambulatoire. Le nombre de prestations, quant à lui, se monte à 3447. L'encadrement familial socio-pédagogique (ESP) a très largement été la prestation la plus répandue (illustration 6). De 15,3 %, le taux de prise en charge – qui indique le nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiant de prestations ambulatoires sur mille enfants pour chaque groupe d'âge du canton de Berne – est le plus élevé dans le groupe des 6 à 12 ans (illustration 7). La prise en charge ambulatoire a concerné des enfants de sexe masculin à hauteur de 56,1 %, de sexe féminin à hauteur de 43,8 % et s'identifiant comme non binares à hauteur de 0,1 % (illustration 11). Les prestations de type ambulatoire ont été décidées d'un commun accord plus souvent qu'elles ont été ordonnées, sauf en ce qui concerne le suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement durant la semaine chez des parents nourriciers (illustration 12).

Les prestations ont pour la plupart été fournies dans la région de Berne – Mittelland (1884), mais sont aussi destinées à bon nombre d'enfants des régions de l'Emmental et de la Haute-Argovie, de Thoune et de l'Oberland et de la région Bienne – Seeland – Jura bernois. Le recours à de telles prestations se fait relativement moins souvent dans un autre canton¹⁴ (illustration 14). Le taux de prise en charge le plus bas, de 10,4 %, est enregistré dans la région de Thoune et de l'Oberland (illustration 9).

Illustration 6 : Nombre d'enfants bernoises et bernois¹⁵ bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 et 2023 par type de prestation



¹⁴ En 2023, deux organisations signataires du contrat de prestations général qui sont situées hors du canton n'ont fourni aucune prestation au sens de la législation sur l'encouragement et la protection des enfants.

¹⁵ Chaque type de prestation n'est mentionné qu'une fois par enfant même si une prestation a été fournie plusieurs fois en 2023. Le nombre d'enfants de l'illustration 6 dépasse le total d'enfants bénéficiaires de prestations ambulatoires parce que différentes prestations ont parfois concerné la même personne. S'agissant des suivis ambulatoires à la sortie d'une institution hors du canton, le nombre d'enfants que la prestation concerne n'est pas connu.

Illustration 7 : Taux en pour-mille de la prise en charge ambulatoire des **enfants bernoises et bernois** par groupe d'âge au 31 décembre

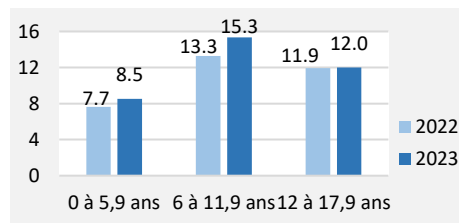


Illustration 8 : Nombre d'**enfants bernoises et bernois** bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 et 2023 selon les langues des prestataires

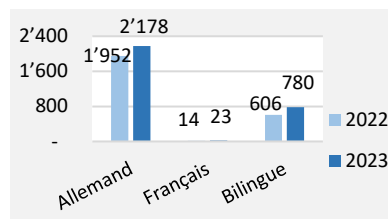


Illustration 9 : Taux en pour-mille de la prise en charge ambulatoire des **enfants bernoises et bernois** par région des titulaires de l'autorité parentale au 31 décembre

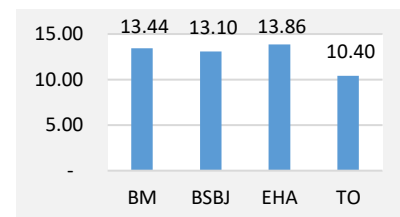


Illustration 10 : Nombre d'**enfants bernoises et bernois** bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 et 2023 par groupe d'âge et type de prestation (la hauteur des barres correspond au pourcentage de chaque type de prestation)

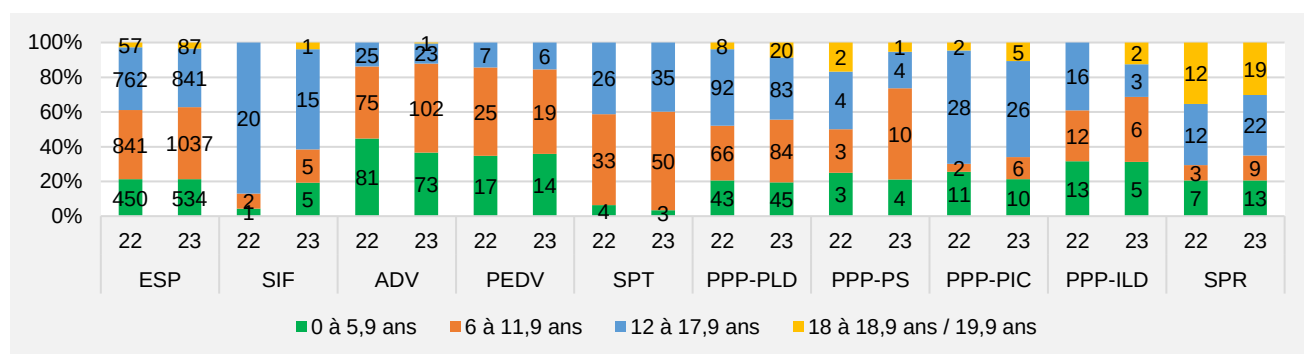


Illustration 11 : Répartition des sexes des **enfants bernoises et bernois** bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 et 2023 par type de prestation

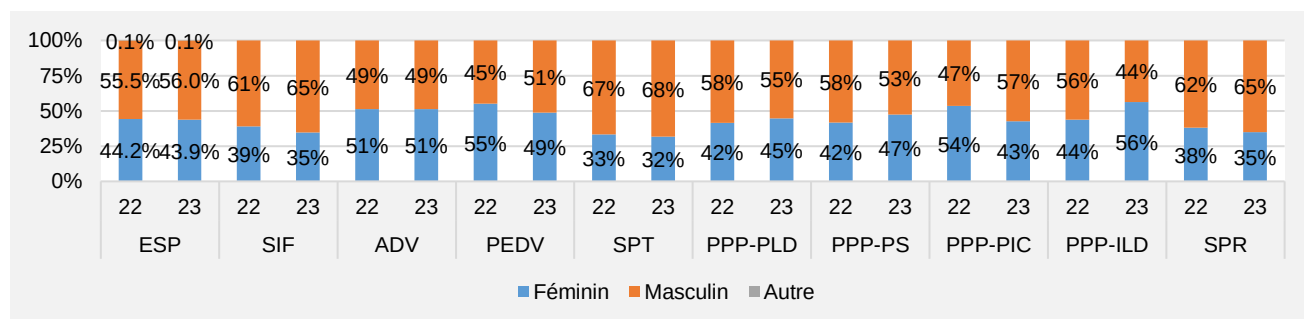
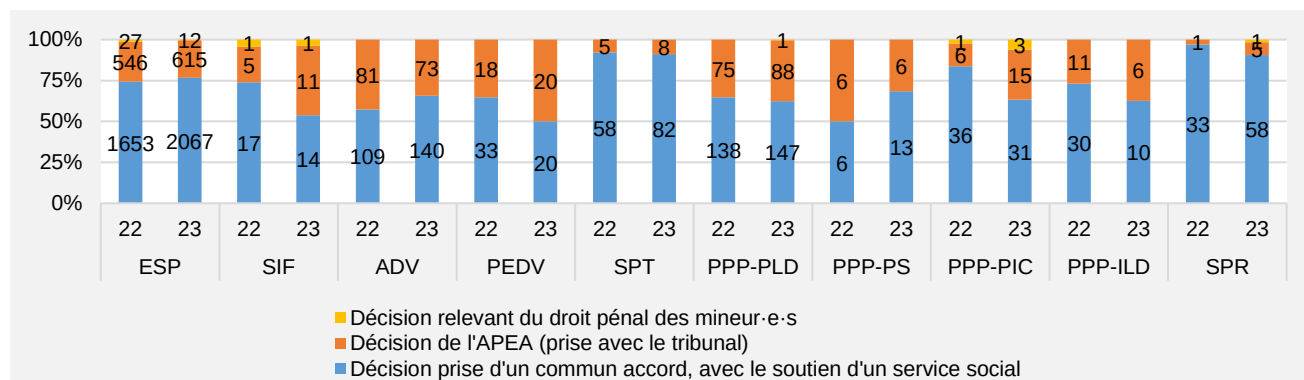


Illustration 12 : Nombre de prestations ambulatoires fournies pour des **enfants bernoises et bernois** en 2022 et 2023 selon les motifs de la prestation et son type (la hauteur des barres correspond au pourcentage de chaque type de prestation)¹⁶



¹⁶ Le motif de la prestation n'est pas indiqué dans trois cas d'encadrement familial socio-pédagogique en 2022.

Illustration 13 : Répartition des types d'autorité parentale concernant des enfants bernoises et bernois bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 et 2023 par type de prestation¹⁷

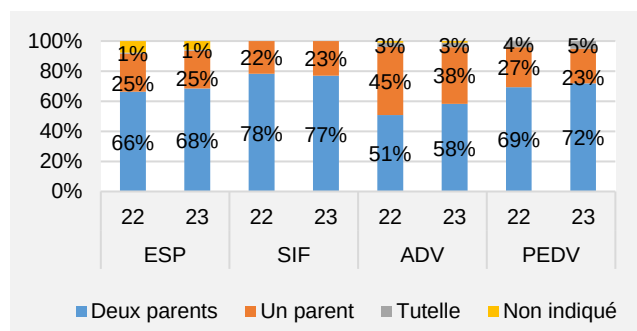
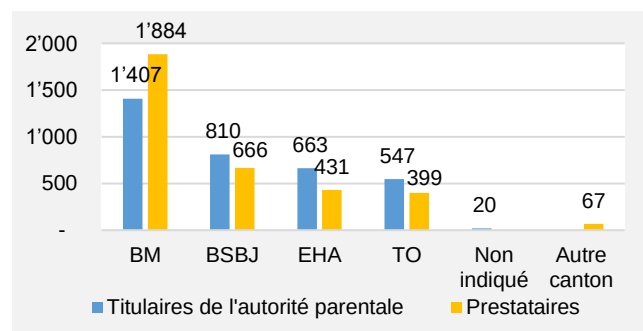


Illustration 14 : Nombre de prestations ambulatoires fournies pour des enfants bernoises et bernois en 2023 selon la région des titulaires de l'autorité parentale et celle des prestataires

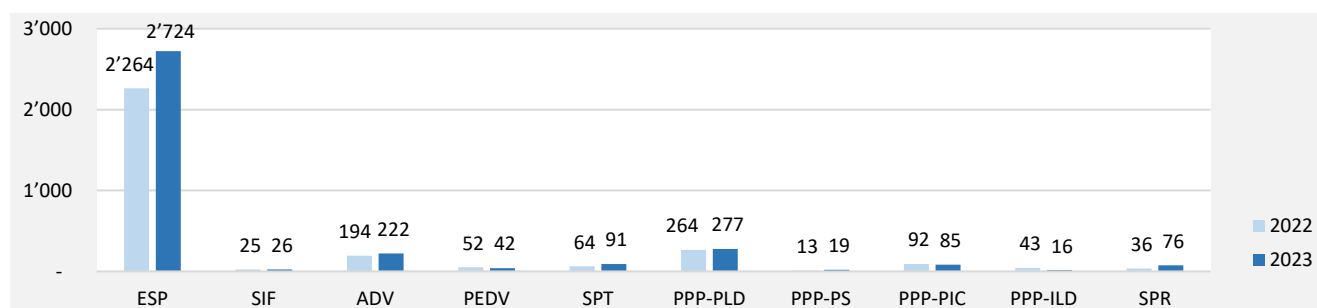


3.3 Recours aux prestations : enfants bernoises, bernois et venant d'autres cantons

Tous domiciles confondus, le nombre d'enfants ayant eu recours à une prestation particulière d'encouragement et de protection de type ambulatoire a atteint 3105 en 2023. Les enfants étaient 403 à avoir bénéficié de la même prestation plusieurs fois ou de différentes prestations au cours de l'année. Dans 2981 cas, le domicile des enfants se trouvait dans le canton de Berne et, dans 124 cas, dans un autre canton. La plupart de ces derniers venaient des cantons de Soleure, de Zurich, d'Argovie et de Genève. Le suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement chez des parents nourriciers en cas d'interventions de crise est la prestation qui a le plus été sollicitée pour les enfants ne venant pas du canton de Berne (illustration 17).

Presque toutes les prestations de type ambulatoire qui ont pris fin en 2023 ont en moyenne duré plus longtemps qu'en 2022. La durée moyenne la plus longue est constatée dans les prestations de prise en charge dans des structures de jour socio-pédagogiques et les prestations de suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement de longue durée chez des parents nourriciers (illustration 18). Dans le domaine ambulatoire, le nombre de prestations ayant pris fin de manière imprévue a partout reculé (illustration 20). Lorsque la prestation n'a pas duré le temps qui était prévu, son interruption relevait le plus souvent des titulaires de l'autorité parentale, des personnes qui en bénéficiaient ou des services sociaux (illustration 21).

Illustration 15 : Nombre de prestations ambulatoires fournies¹⁸ en 2022 et 2023 pour des enfants bernoises et bernois et pour des enfants venant d'autres cantons par type de prestation



¹⁷ Les pourcentages qui manquent sont ceux pour lesquels aucune indication n'a été fournie à propos de l'autorité parentale.

¹⁸ Quelques enfants ont bénéficié de plusieurs prestations en 2023, ce qui explique que les chiffres de l'illustration 15 soient plus élevés que ceux de l'illustration 16.

Illustration 16 : Nombre d'enfants bernoises et bernois et d'enfants venant d'autres cantons bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 et 2023 par type de prestation¹⁹

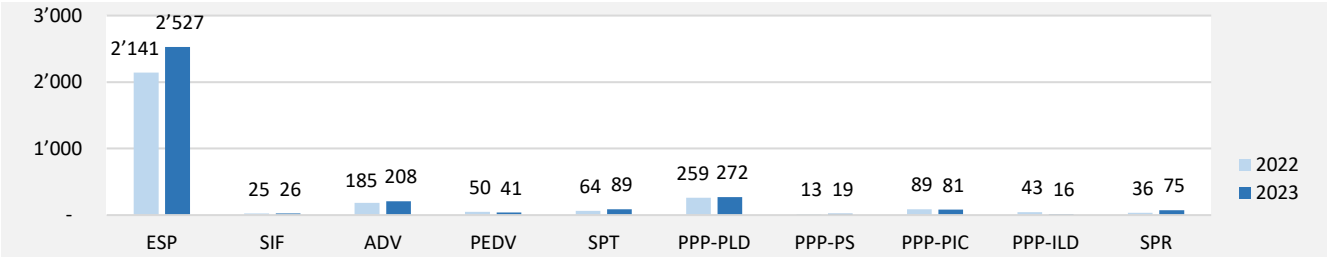


Illustration 17 : Répartition des cantons de domicile des enfants bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 et 2023 par type de prestation

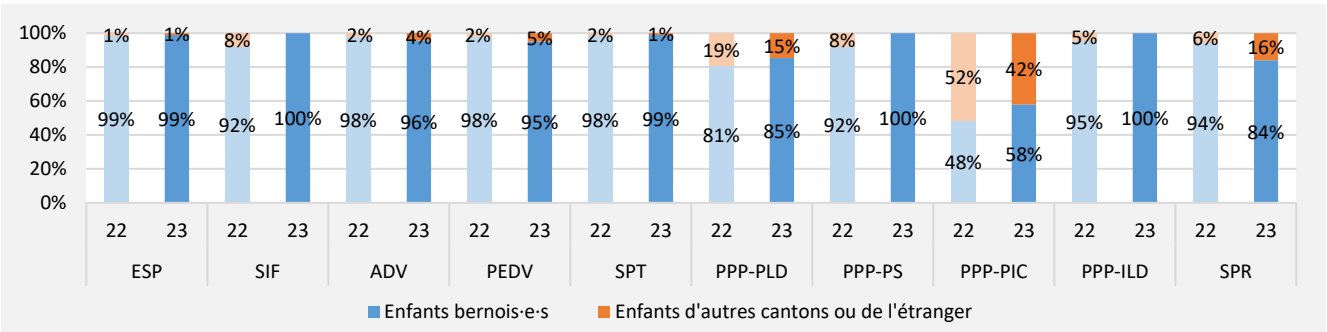


Illustration 18 : Durée moyenne en mois des prestations ambulatoires ayant pris fin en 2022 et 2023 par type de prestation

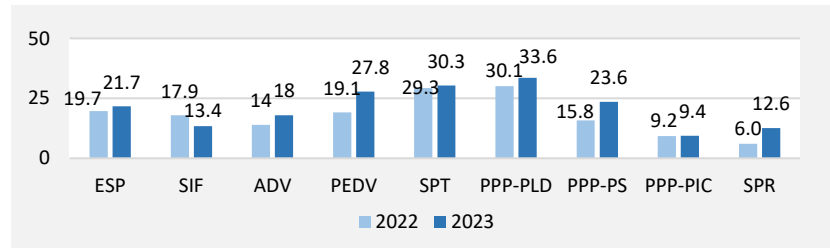


Illustration 19 : Nombre de prestations ambulatoires en 2023 selon la ou les langues de l'enfant

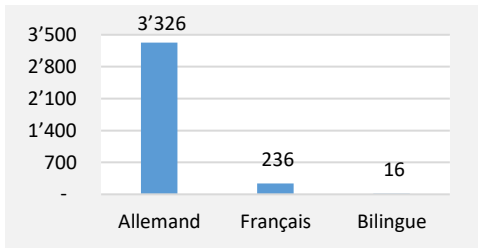
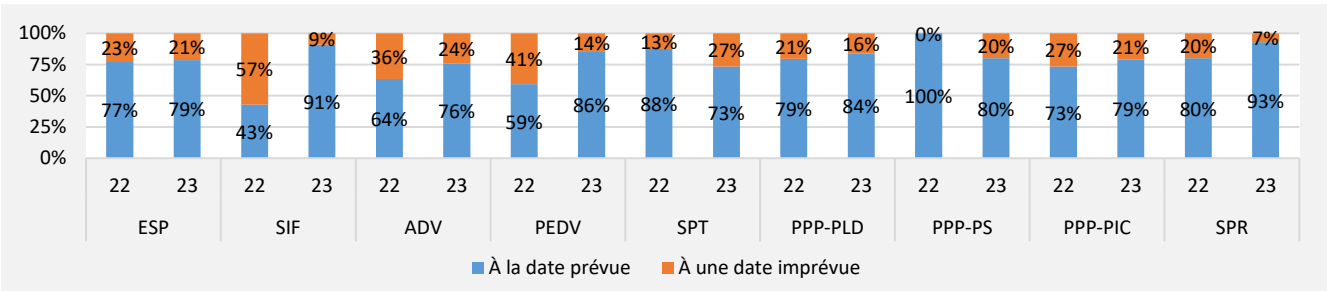
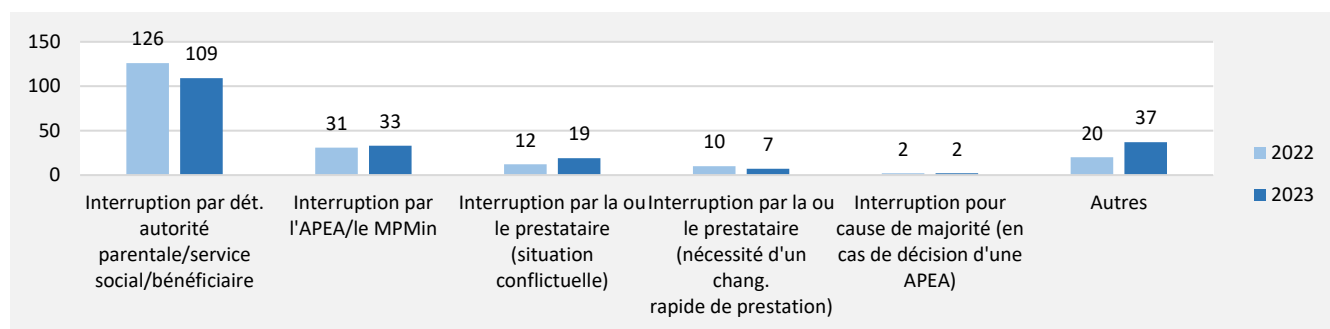


Illustration 20 : Répartition entre fins à la date prévue et fins à une date imprévue des prestations ambulatoires en 2022 et 2023 par type de prestation



¹⁹ Chaque type de prestation n'est mentionné qu'une fois par enfant. Le nombre d'enfants de l'illustration 15 dépasse le total d'enfants bénéficiaires de prestations ambulatoires parce que différentes prestations ont parfois concerné la même personne.

Illustration 21 : Motifs de la fin des prestations ambulatoires à une date imprévue en 2022 et 2023²⁰



4. Prestations de type résidentiel

Dans le canton de Berne, les placements résidentiels ont concerné 2833 enfants en 2023 (illustration 22). Le nombre de placements a augmenté par rapport aux années précédentes, aussi bien dans les institutions résidentielles que dans les familles d'accueil. Dans 2136 cas, le placement a eu lieu dans une institution résidentielle, tandis que 829 enfants ont séjourné dans une famille d'accueil du canton de Berne. Les enfants ayant bénéficié des deux formes de placements au cours de l'année étaient au nombre de 132. Une certaine prudence est de mise au moment de comparer les chiffres à ceux des années précédentes, puisque la collecte de données a été étendue à partir de 2022 à la catégorie des jeunes adultes²¹ et aux enfants évoluant dans une institution parents-enfant. Dans 22,6 % des cas de placement, les enfants venaient d'autres cantons que celui de Berne. Le nombre de placements résidentiels, de 3232, était supérieur à celui des années précédentes (illustration 23). Ce nombre est différent de celui des enfants placées et placés car quelques enfants ont fait l'objet de plusieurs placements, soit qu'un transfert d'une institution à une autre ait été nécessaire, soit qu'ils aient également concernés des familles d'accueil.

Illustration 22 : Nombre d'enfants placées et placés dans le canton de Berne²², évolution de 2016 à 2023

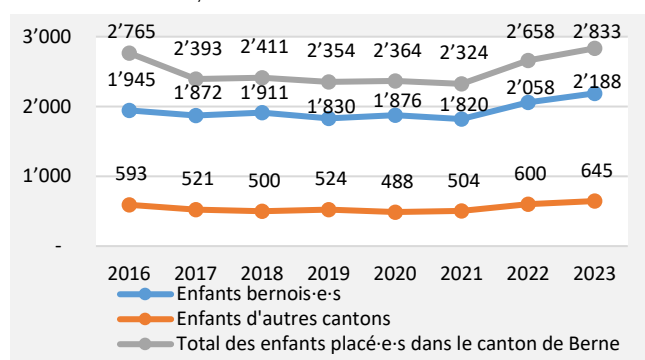
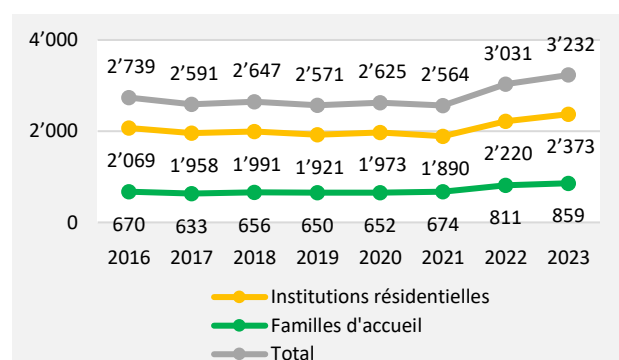


Illustration 23 : Nombre de placements dans le canton de Berne, évolution de 2016 à 2023²³



4.1 Institutions résidentielles dans le canton de Berne

Au 31 décembre 2023, les institutions disposant d'un contrat de prestations avec le canton de Berne étaient réparties sur 127 sites. Il faut ajouter que 7 sites disposaient d'un contrat de prestations à durée déterminée et n'admettaient plus de nouvelles résidentes ou de nouveaux résidents. Une majorité des

²⁰ Dans le cas des placements ordonnés par une autorité, la loi dispose que la mesure de protection de l'enfant prend fin une fois la majorité atteinte.

²¹ Depuis 2022, le groupe des personnes majeures augmente à raison d'une volée tous les ans. En 2022, il s'agissait de celles et ceux nés en 2004 ; en 2023, celles et ceux nés en 2004 et 2005.

²² Familles d'accueil et institutions résidentielles

²³ Un changement des motifs de la prestation ou de la prestation elle-même, lorsque l'enfant reste sur le même site, n'est pas décompté comme un nouveau placement. Compte tenu de tels changements, les placements en institution seraient au nombre de 2487 en 2023 et les placements en famille d'accueil, de 882.

sites étaient ouverts à l'année (111). Sur le total des institutions, 83 relèvent de la Convention intercantonale relative aux institutions sociales (CIIS) et 13 sont reconnues par l'Office fédéral de la justice. Au 31 décembre 2023, le canton de Berne comptait en tout 1490 places dans le domaine résidentiel²⁴ (illustration 24). À l'échelle du canton, il existe 8,1 places en institution résidentielle pour 1000 personnes mineures. Depuis 2016, ces places vont en diminuant.

Sur la base du nombre de personnes mineures vivant dans les différentes régions du canton à fin 2022, la région de Thoun et de l'Oberland (9,5 %) a le plus grand nombre de places au 31 décembre 2023. La région de Bienne, du Seeland et du Jura bernois est la moins bien dotée (illustration 25)²⁵. Près de la moitié des sites (63) comportent un établissement particulier de la scolarité obligatoire. Des mesures d'intégration professionnelle sont proposées sur 28 sites, parmi lesquels 26 disposent également d'une école intégrée. En tout, 69 sites sont dépourvus de toute offre de formation, n'ayant ni établissement particulier de la scolarité obligatoire ni programme d'insertion (illustration 26). Le placement de longue durée en milieu ouvert est la prestation la plus commune²⁶ ; elle est proposée sur 95 sites et le nombre de places qui lui sont dévolues est de 957 (illustration 27 et illustration 28). Aucune institution francophone ne propose de suivi parents-enfant.

En 2023, les places réservées aux placements de longue durée en milieu ouvert étaient occupées à 93,9 % (illustration 29)²⁷, ce qui correspond plus ou moins à la valeur de 93 % fixée dans l'ordonnance. Le taux d'occupation, de 113,3 %, était nettement plus élevé que prévu s'agissant des placements associés à un suivi intensif. Pour la même prestation, le taux d'occupation est très différent d'une institution à l'autre. Les quatre taux d'occupation les plus bas concernant le placement de longue durée en milieu ouvert est de quelque 50 %, tandis que les quatre valeurs les plus élevées dépassent 150 %. Des disparités se dessinent aussi entre les régions (illustration 30). La région de l'Emmental et de la Haute-Argovie fait face à une demande particulièrement forte en placement de durée déterminée, tandis que le taux d'occupation n'est que de 63 % dans la région de Berne – Mittelland.

Illustration 24 : Nombre de places dans les institutions résidentielles du canton de Berne, évolution de 2016 à 2023

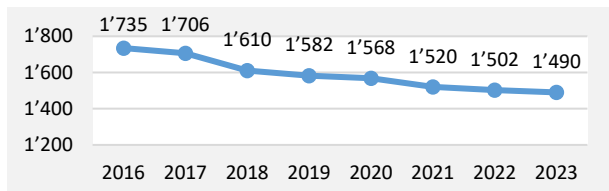


Illustration 25 : Nombre de places dans le domaine résidentiel pour 1000 mineurs et mineurs²⁸ par région

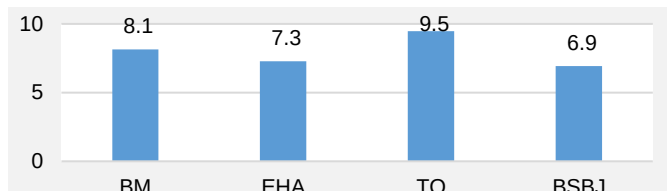
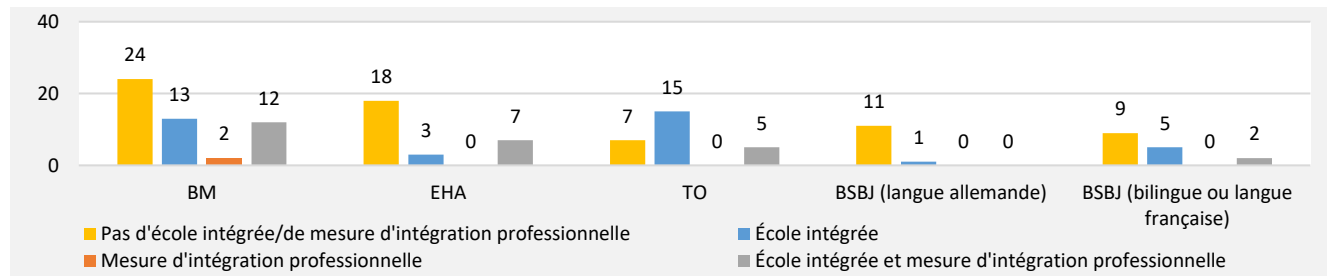


Illustration 26 : Nombre de sites des institutions résidentielles²⁹ par possibilités de formation et par région au 31 décembre 2023



²⁴ Dans quelques institutions, le nombre de places a été modifié au cours de l'année. Le calcul se fonde sur la situation au 31 décembre 2023. Pour les institutions sur le point de cesser leur activité, le nombre de places correspond au nombre d'enfants qui y séjournent.

²⁵ Les places en milieu fermé ou semi-fermé de la région de Berne – Mittelland ne sont pas incluses dans le taux, puisque les offres sont destinées à l'ensemble du canton.

²⁶ Le nom des prestations se trouve dans l'OPEP.

²⁷ Les chiffres qui sont ici indiqués se fondent sur les places disponibles dans l'ensemble du canton pour chaque type de prestation et sur le total des places occupées par type de prestation. Le calcul tient compte des périodes de fermeture des institutions et des placements à temps partiel.

²⁸ Les chiffres de la population résidente permanente par région n'étant pas encore disponibles pour 2023, le taux est calculé en fonction du nombre de personnes mineures au 31 décembre 2022. Source : Administration des finances du canton de Berne (éd.) ; État et structure de la population – Direction des finances du canton de Berne ; données de l'OFS, STATPOP 2022.

²⁹ Les institutions indiquées sont celles disposant d'un contrat de prestations et celles au bénéfice d'un contrat de prestations de durée limitée dont l'activité arrive à son terme.

Illustration 27 : Nombre de sites dans l'ensemble du canton par type de prestation et par langue au 31 décembre 2023³⁰

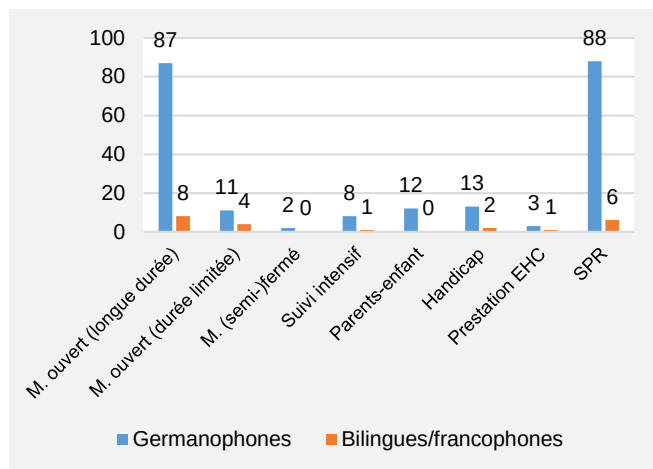


Illustration 28 : Nombre de places dans des institutions résidentielles par type de prestation et par langue au 31 décembre 2023³¹

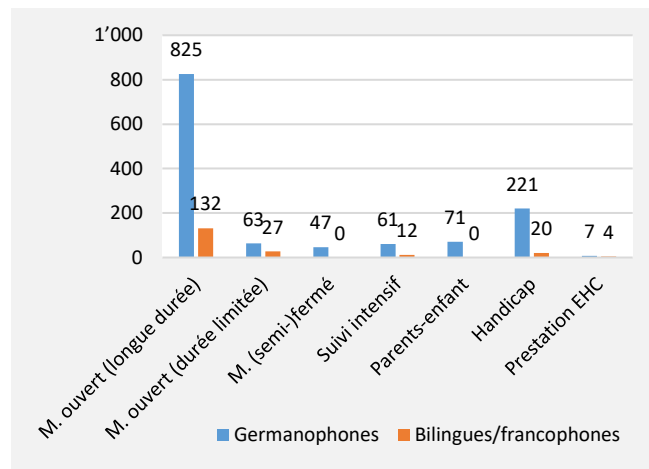


Illustration 29 : Taux d'occupation des institutions résidentielles³² du canton de Berne en 2022 et 2023 par type de prestation (les chiffres entre parenthèses correspondent aux taux prévus dans l'OPEP)

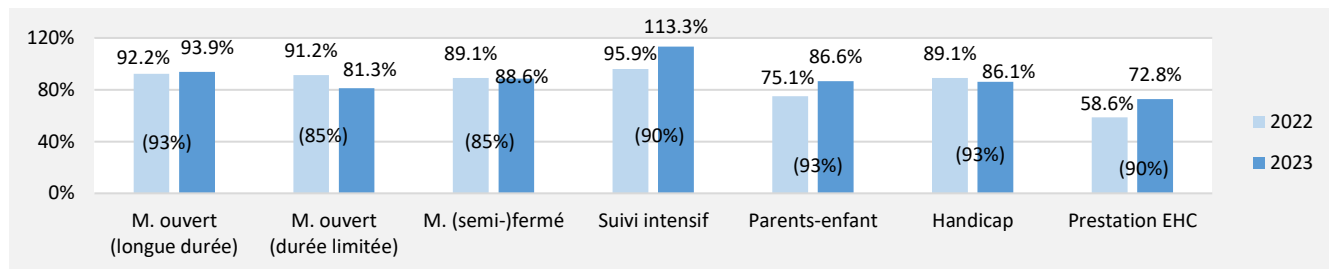
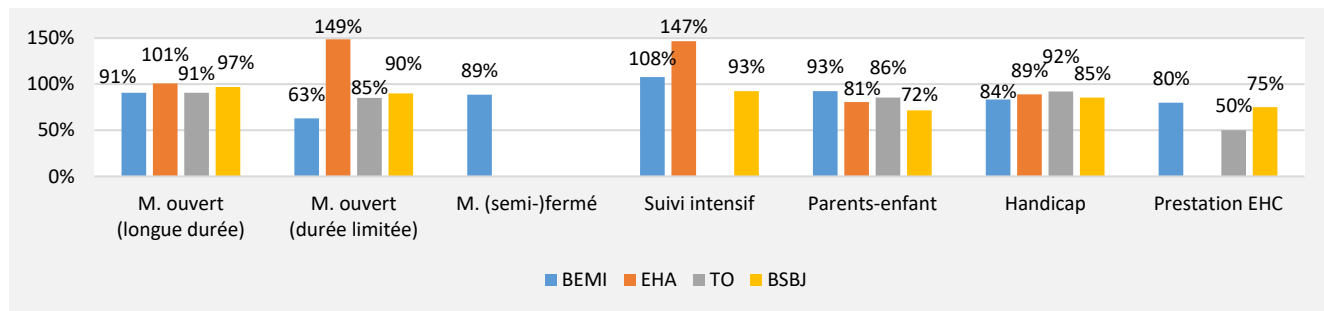


Illustration 30 : Taux d'occupation des institutions résidentielles du canton de Berne en 2023 par type de prestation et par région



4.2 Placements dans des institutions résidentielles : enfants bernoises et bernois

En 2023, un total de 1752 enfants bernoises et bernois ont fait l'objet d'un placement dans une institution en dehors ou au sein des frontières cantonales (illustration 31). Dans 1639 cas (93,6 %), le placement s'est déroulé dans le canton de Berne. La part des enfants ayant séjourné dans un établissement extracantonal est de 6,4 % (113 enfants)³³. On compte ainsi plus de placements se déroulant à l'intérieur

³⁰ Les institutions indiquées sont celles disposant d'un contrat de prestations et celles au bénéfice d'un contrat de prestations de durée limitée dont l'activité arrive à son terme. La somme ne correspond pas au total de l'illustration 29 car certaines d'entre elles proposent différentes prestations.

³¹ Pour les institutions sur le point de cesser leur activité, le nombre de places est défini par le nombre d'enfants qui y séjournent.

³² Les institutions indiquées sont celles qui ont conclu un contrat de prestations avec le canton de Berne. Les institutions sur le point de cesser leur activité (au bénéfice d'un contrat de prestations de durée déterminée) qui n'accueillent plus de résidentes ou de résidents supplémentaires ne sont pas prises en considération dans le taux d'occupation. Les places destinées aux interventions de crise et aux séjours de rupture (time-out) du foyer scolaire spécialisé Mätteli et du Foyer de la Fondation Viktoria à Richigen ne sont pas comprises dans le taux d'occupation. Les séjours « relais » qui n'étaient pas réguliers et qui duraient moins d'une nuit par semaine n'ont pas non plus été comptabilisés.

³³ Les données concernant les enfants bernoises et bernois placés hors du canton sont extraites des décisions rendues par l'Office de liaison CIIS du canton de Berne, qui garantit le financement des coûts des mesures dans le cadre de la CIIS. Elles ne permettent pas de constater s'il y a réellement eu un recours aux prestations, ni

des frontières cantonales qu'en 2022. Pour toute comparaison avec les années précédentes, il convient de noter que les placements concernaient seulement les personnes mineures (ayant au plus 17,9 ans) jusqu'en 2021³⁴ et que ces prestations ont été étendues aux jeunes de 18 à 18,9 ans en 2022 et à celles et ceux de 19 à 19,9 ans en 2023.

Le taux de placement³⁵ des enfants dont le domicile se trouve dans le canton de Berne a quelque peu diminué et est de 6,11 ‰ en 2023 (illustration 32). Les 12 à 17 ans constituent le groupe le plus important : 11,25 ‰ des enfants bernoises et bernois de cette tranche d'âge faisaient l'objet d'un placement dans une institution résidentielle (illustration 34) ; le taux des enfants de moins de six ans a augmenté à 1,95 ‰.

Sur les 113 enfants bernoises et bernois ayant bénéficié d'un placement dans une institution hors du canton, la plupart venait de la région de Bienne, du Seeland et du Jura bernois (illustration 35). La région de l'Emmental et de la Haute-Argovie arrive en deuxième position de ce classement. Il en allait de même en 2022. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 12 à 17,9 ans, bien qu'un recul soit constaté par rapport à l'année précédente (illustration 36). Concernant la langue, 96 enfants ont séjourné dans une institution germanophone, tandis que des institutions francophones ont pris en charge 17 enfants (illustration 37). Dans la majorité des cas (37), le placement a eu lieu dans le canton de Soleure (illustration 38).

S'agissant des enfants bernoises et bernois placés dans le canton de Berne, les répartitions selon l'âge, le sexe et les motifs de placement ressemblaient fortement aux graphiques pour l'ensemble des enfants tous cantons confondus, comme l'an dernier déjà (voir le chap. 4.3).

Illustration 31 : Nombre d'enfants bernoises et bernois³⁶ bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne ou hors des frontières cantonales, évolution de 2016 à 2023

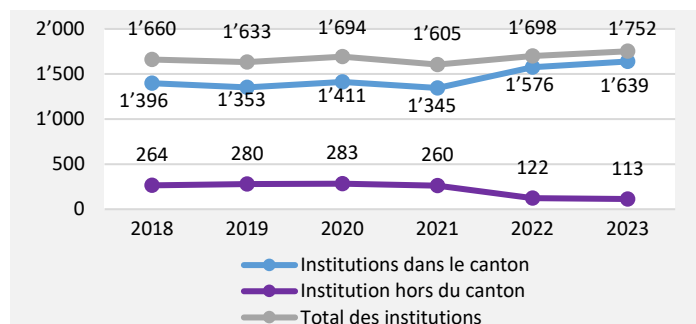
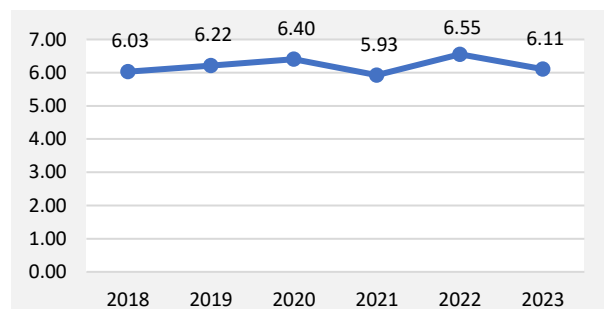


Illustration 32 : Taux de placement³⁷ en pour-mille des mineures bernoises et des mineurs bernois bénéficiant d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne ou hors des frontières cantonales au 31 décembre, évolution de 2018 à 2023



sur quelle durée. Il est cependant raisonnable de penser que, dans la plupart des cas, une demande présentée à l'Office de liaison CIIS est suivie d'un placement de type résidentiel.

³⁴ Les calculs des années précédentes incluaient aussi parfois des jeunes adultes au nombre des enfants ayant leur domicile dans le canton de Berne et bénéficiant d'un placement extracantonal.

³⁵ Le taux de placement est le résultat du rapport entre les personnes mineures (ayant au plus 17,9 ans) domiciliées dans le canton de Berne qui sont placées dans des institutions résidentielles, d'une part, et le nombre total des personnes mineures du canton de Berne, d'autre part.

³⁶ Jusqu'en 2021, le nombre d'enfants bénéficiant d'un placement hors du canton comprenait parfois aussi de jeunes adultes. Les chiffres à partir de 2022 ne concernent que les personnes encore mineures avant le 1^{er} janvier 2022. Le nombre d'enfants dans les institutions hors du canton en 2022 est nettement inférieur par rapport aux données antérieures notamment parce que ces dernières tenaient également compte des prestations terminées.

³⁷ Les données s'écartent des valeurs figurant dans les précédents rapports, puisqu'à partir de 2022 seuls les placements en institution résidentielle entrent en ligne de compte. Autrement dit, les placements en famille d'accueil ne sont pas concernés car il n'y a pas d'informations disponibles pour les familles situées hors du canton de Berne et qu'il n'y en a pas assez pour les parents nourriciers vivant dans le canton de Berne.

Source du nombre de personnes mineures dans le canton de Berne pour la période allant de 2018 à 2022 : Administration des finances du canton de Berne (éd.) ; État et structure de la population – Direction des finances du canton de Berne ; données de l'OFS, STATPOP. Source pour 2023 : bilan provisoire de la population résidente permanente 2023 selon le canton, la nationalité (catégorie), le sexe et l'âge et composantes démographiques OFS (admin.ch).

Illustration 33 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne ou hors des frontières cantonales en 2022 et 2023 par groupe d'âge

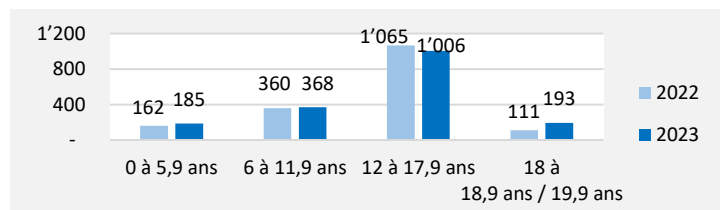


Illustration 34 : Taux de placement en pour-mille des enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions au 31 décembre par groupe d'âge

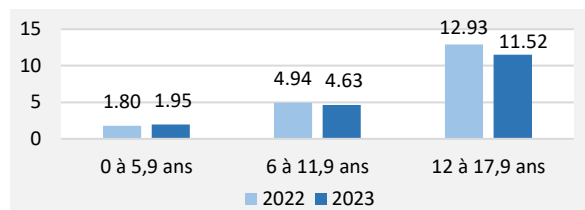


Illustration 35 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions hors des frontières cantonales en 2022 et 2023 par région de provenance

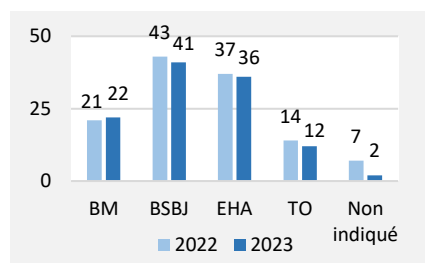


Illustration 36 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions hors des frontières cantonales en 2022 et 2023 par groupe d'âge³⁸

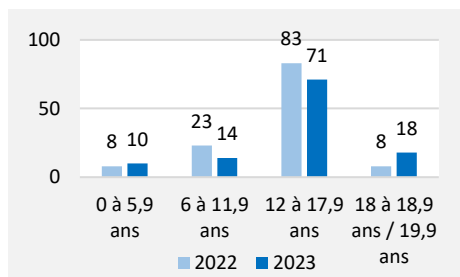


Illustration 37 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions hors des frontières cantonales en 2022 et 2023 selon la langue de l'institution

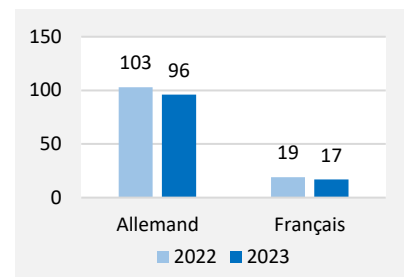


Illustration 38 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement hors des frontières cantonales en 2023 par canton

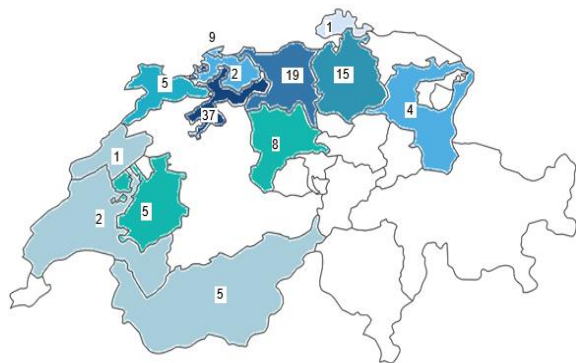


Illustration 39 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne en 2023 selon la région des titulaires de l'autorité parentale et des prestataires

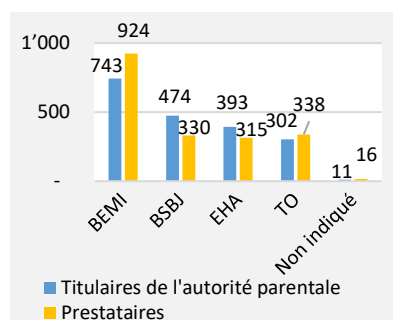
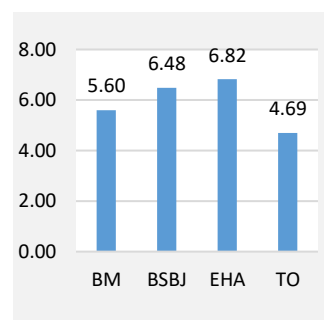


Illustration 40 : Taux de placement en pour-mille des enfants bernoises et bernois mineurs bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne au 31 décembre par région des titulaires de l'autorité parentale



4.3 Placements dans des institutions résidentielles : établissements situés dans le canton de Berne

En tout, ce sont 2136 enfants de moins de 20 ans qui ont fait l'objet de placements dans des institutions résidentielles du canton de Berne (illustration 41). Sur ce total, 351 ont connu plusieurs placements en 2023. En outre, le total comprend, en 2023, les enfants placées et placés dans des institutions

³⁸ Étant donné que les prestations d'encouragement et de protection ne sont étendues aux jeunes adultes que depuis 2022, la catégorie des 18 à 24,9 ans s'étoffera d'une volée supplémentaire pour les six prochaines années.

résidentielles pour des prestations spéciales (time-out, intervention de crise)³⁹. Les comparaisons avec les années précédentes doivent tenir compte du changement de contexte (voir le chap. 1).

En 2023, 23 % des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne (479) venaient d'autres cantons ou de l'étranger ; le nombre d'enfants des autres cantons reste en moyenne du même ordre que l'année précédente (illustration 42). Pour la plupart (1230 enfants), le placement était de longue durée et en milieu ouvert (illustration 43). Parmi les enfants ayant séjourné dans des institutions résidentielles, 1896 parlent allemand et 238 s'expriment en français, tandis que deux sont bilingues (illustration 44). Durant l'année sous rapport, 49 bénéficiaires d'une prestation résidentielle dans le canton de Berne étaient des requérantes et requérants d'asile ou des réfugiées mineures non accompagnées ou des réfugiés mineurs non accompagnés (RMNA/RéfMNA)⁴⁰, soit 13 de plus que l'an dernier.

Dans le cadre des placements de longue durée en milieu ouvert, l'école intégrée a été fréquentée dans 500 cas et les mesures d'intégration professionnelle proposées par l'institution ont servi dans 26 cas (illustration 45). Le nombre de placements n'impliquant aucun recours aux offres de formation a nettement augmenté par rapport à 2022. L'école intégrée a été en moyenne plus fréquentée lors des placements d'enfants en situation de handicap, des placements en milieu fermé et des placements associés à un suivi intensif. Au cours des dernières années, on constate relativement peu de changements dans les motifs à l'origine de prestations de type résidentiel (illustration 46). Sur les placements enregistrés en 2023 dans les institutions résidentielles du canton de Berne, 60,7 % (c.-à-d. 1509) ont été décidés d'un commun d'accord, soit avec le soutien d'un service social (43,4 %), soit avec celui de l'inspection scolaire (27,3 %) ; le report d'une catégorie à l'autre en 2022 découle de la nouvelle réglementation pour l'accès aux établissements particuliers de la scolarité obligatoire.

Illustration 41 : Enfants bénéficiaires d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs, évolution de 2016 à 2023

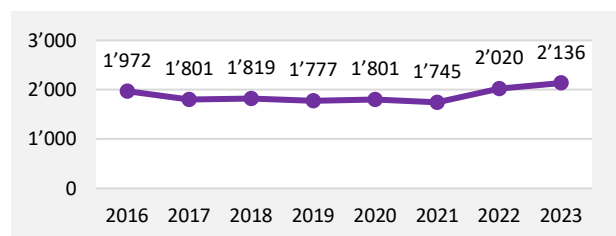
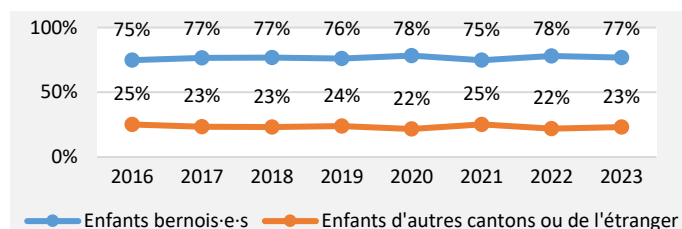


Illustration 42 : Pourcentages d'enfants bénéficiaires d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs selon le canton de provenance, évolution de 2016 à 2023



³⁹ Les graphiques qui suivent n'incluent pas de données concernant les prestations spéciales pour les années précédentes ; elles n'étaient pas prises en compte dans les chiffres totaux.

⁴⁰ Dans 146 cas, il n'est pas indiqué s'il s'agit de RMNA ou non.

Illustration 43 : Nombre d'enfants bénéficiaires en 2022 et 2023 d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs⁴¹ par type de prestation

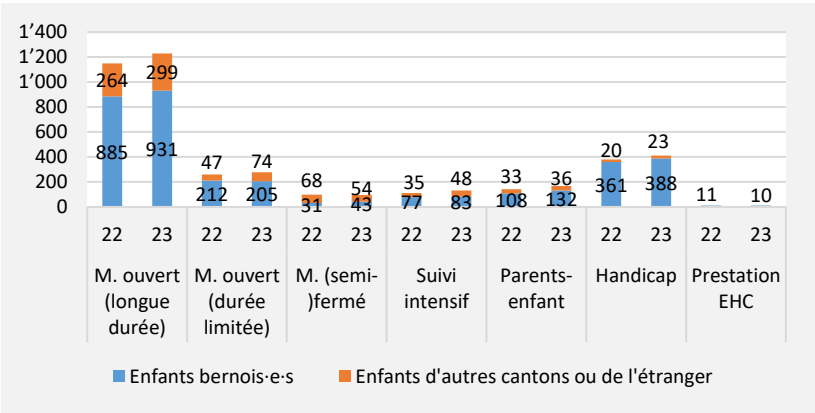


Illustration 44 : Nombre d'enfants bénéficiaires en 2022 et 2023 d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs par langue

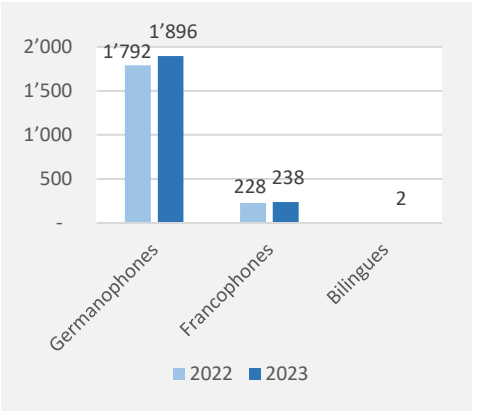
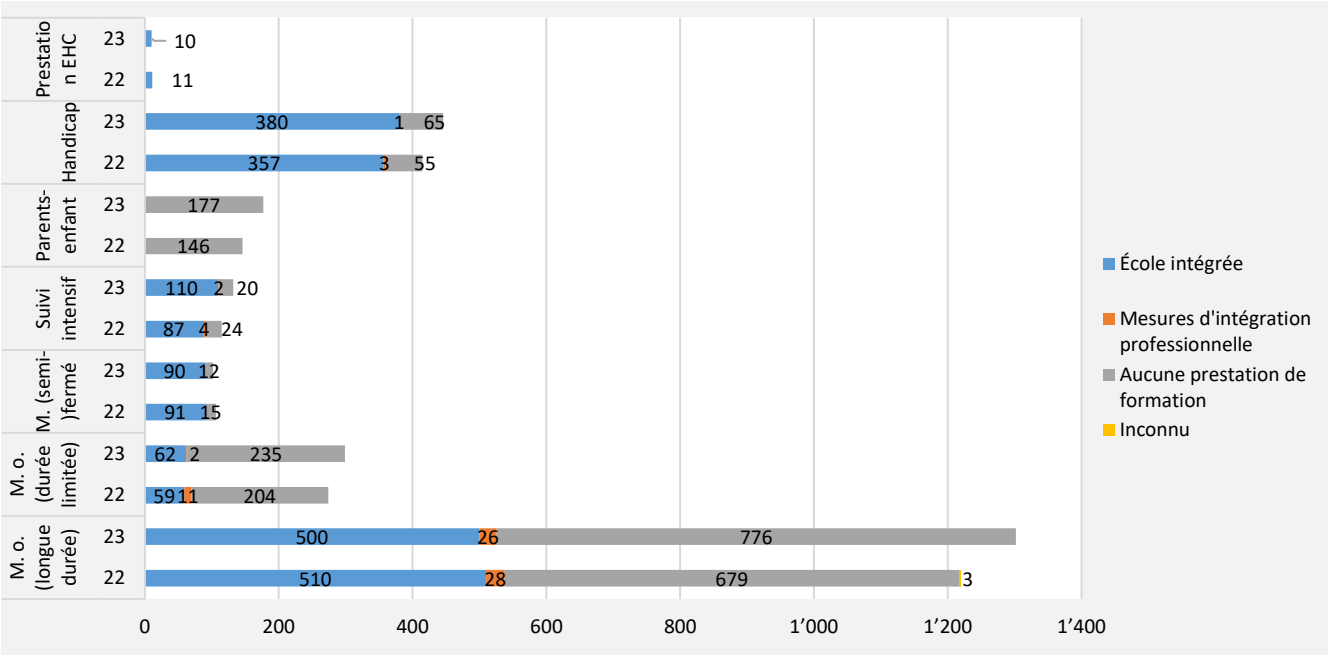


Illustration 45 : Nombre de placements⁴² dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 et 2023 par type de prestation et par utilisation de l'offre de formation



⁴¹ Chaque type de prestation n'est mentionné qu'une fois par enfant, même si la prestation a pu être fournie plusieurs fois en 2023. Le nombre d'enfants de l'illustration 43 dépasse le total d'enfants bénéficiaires de prestations résidentielles. Les séjours « relais » qui n'étaient pas réguliers et qui duraient moins d'une nuit par semaine n'ont pas été comptabilisés et ne figurent pas du tout dans le présent rapport.

⁴² Plusieurs placements peuvent avoir été nécessaires pour une seule et même personne au cours de l'année (p. ex. réintégration d'une institution après un premier placement ou changement d'institution), qui est en l'occurrence comptée plusieurs fois. La famille est l'unité de calcul pour le suivi parents-enfant.

Illustration 46 : Pourcentages arrondis des motifs de placement dans des institutions résidentielles⁴³ du canton de Berne, évolution de 2016 à 2023

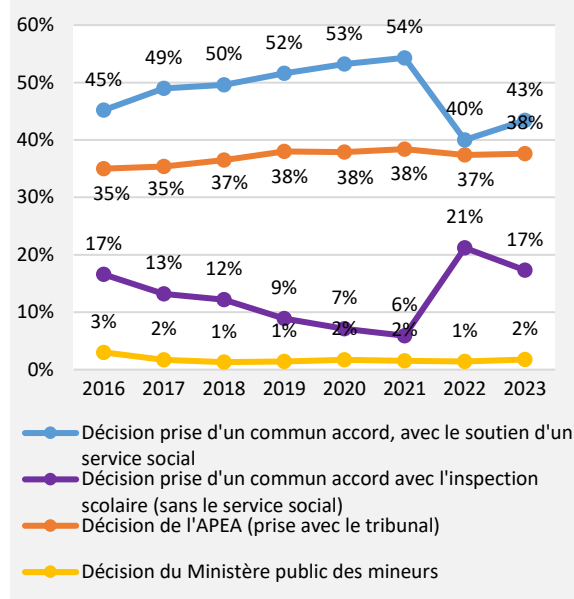
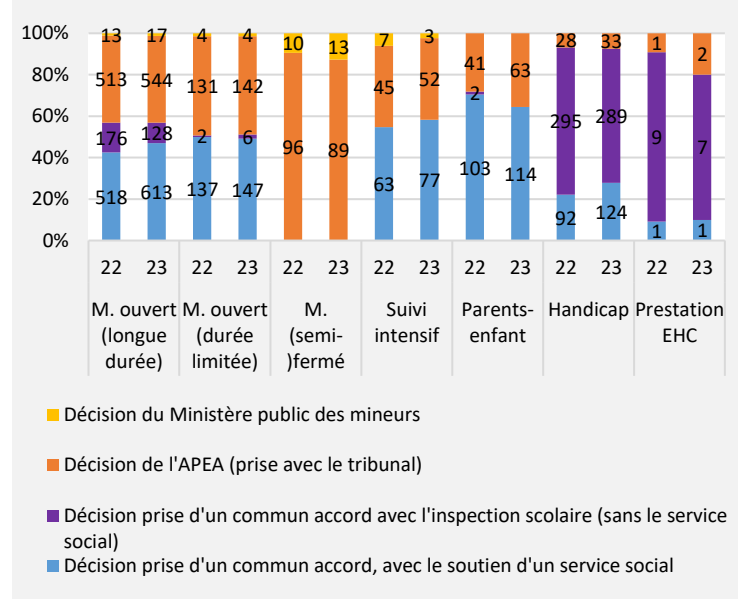


Illustration 47 : Nombre de placements résidentiels⁴⁴ dans des institutions du canton de Berne en 2022 et 2023 par motif et type de prestations (la hauteur des barres correspond aux pourcentages)



Âge et sexe

Les institutions résidentielles du canton de Berne ont accueilli, en 2023, moins de jeunes ayant de 12 à 17,9 ans que les années précédentes (illustration 48). La tranche d'âge en question est toutefois la plus représentée, tous types de prestation confondus à l'exception du placement dans des institutions parents-enfant (illustration 49). Selon les valeurs enregistrées en 2023, 55,7 % des enfants (1181) étaient de sexe masculin, 43,8 % (936) étaient de sexe féminin et 0,5 % (11) s'identifiaient comme non binares (illustration 51). La répartition des sexes offre à voir peu ou prou le même tableau que les années précédentes avec, par ailleurs, une différence marquée pour certaines prestations. Concernant la forte proportion d'enfants de sexe féminin à bénéficier d'un placement en milieu fermé ou semi-fermé (illustration 52), il faut mentionner que l'une des deux institutions proposant cette prestation n'accepte que les enfants de sexe féminin.

Illustration 48 : Nombre d'enfants placés et placées dans des institutions résidentielles du canton de Berne par groupe d'âge⁴⁵, évolution de 2016 à 2023

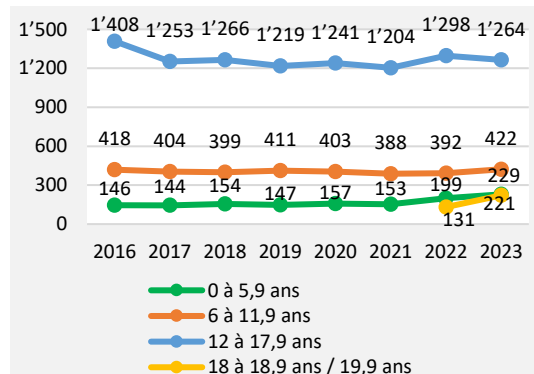
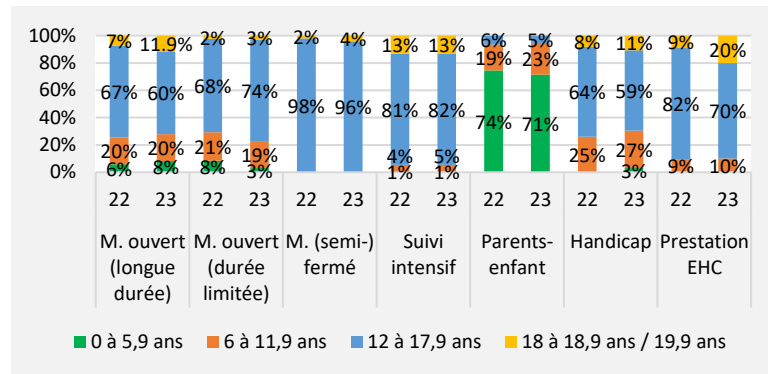


Illustration 49 : Pourcentages par groupe d'âge des enfants placés et placées dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 et 2023 par type de prestation



⁴³ Plusieurs placements peuvent avoir été nécessaires pour une seule et même personne au cours de l'année (p. ex. réintégration d'une institution après un premier placement ou changement d'institution). Jusqu'à 2021, les catégories de motifs de placement étaient différentes. La catégorie appelée « prescription de mesure de pédagogie spécialisée » correspond aujourd'hui aux placements décidés d'un commun accord avec l'inspection scolaire (sans la participation du service social).

⁴⁴ Plusieurs placements peuvent avoir été nécessaires pour une seule et même personne au cours de l'année (p. ex. réintégration d'une institution après un premier placement ou changement d'institution). Le total des placements est supérieur à celui du nombre d'enfants.

⁴⁵ Les jeunes adultes, de 18 à 18,9 ans, n'ont droit aux prestations que depuis 2022. C'est aussi depuis cette année qu'on tient compte des enfants de 0 à 5,9 ans qui bénéficient d'un suivi dans une institution parents-enfant.

Illustration 50 : Âge moyen des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 et 2023 par type de prestation

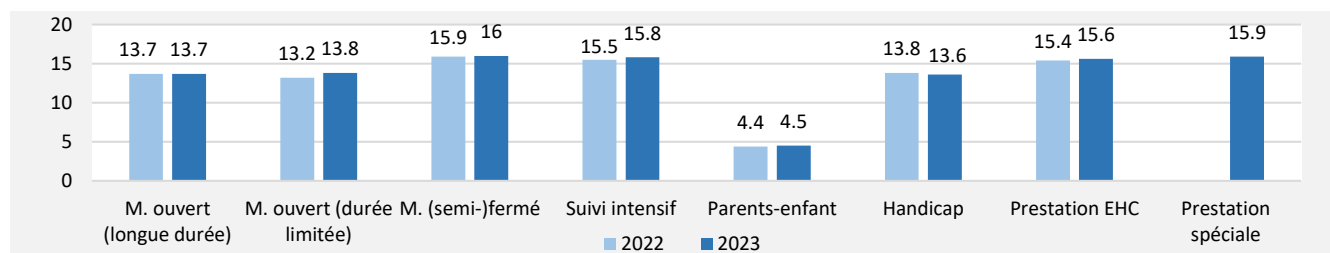


Illustration 51 : Pourcentages⁴⁶ des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne par sexe⁴⁷, évolution de 2016 à 2023

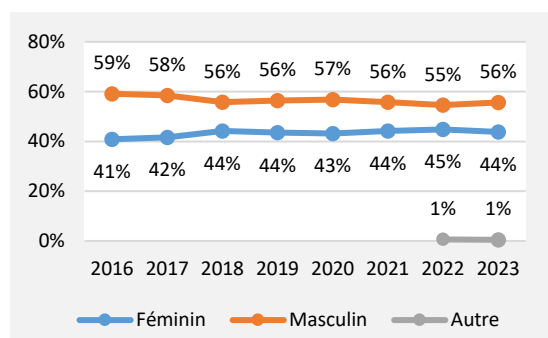
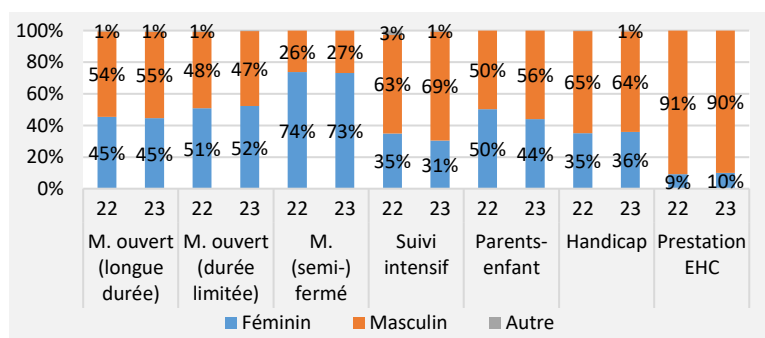


Illustration 52 : Pourcentages⁴⁸ des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 et 2023 par type de prestation et par sexe



Entrées et sorties

En 2023, 965 entrées en institution et 949 sorties ont été enregistrées. Par rapport aux années précédentes, le nombre d'entrées et celui des sorties ont augmenté (illustration 53) ; la tendance se vérifie pour toutes les prestations à l'exception du placement dans des institutions parents-enfant (illustration 54). À la sortie, la plupart des enfants ont retrouvé leur famille d'origine (illustration 55). La durée moyenne d'un placement résidentiel ayant pris fin en 2023 est de 1,6 an. Le temps du séjour connaît une dispersion relativement large (illustration 56). Des écarts sont constatés entre les différentes prestations. Le placement d'enfants en situation de handicap est la prestation à avoir été fournie le plus longtemps en moyenne (illustration 57).

S'agissant des séjours dans les institutions du canton de Berne, ils ont pris fin à une date imprévue dans 23 % des cas (217 sorties, voir illustration 58). Par rapport aux autres prestations, les placements de durée limitée en milieu fermé ou semi-fermé sont ceux qui ont le plus souvent pris fin à la date prévue. Les taux les plus élevés des sorties à une date imprévue ont été enregistrés dans le cadre des placements d'enfants en situation de handicap, des suivis parents-enfant et des placements de longue durée en milieu ouvert (illustration 59). L'interruption de la prestation à une date imprévue était généralement le fait des titulaires de l'autorité parentale, des bénéficiaires et des services sociaux (illustration 60).

⁴⁶ Arrondi.

⁴⁷ L'option « Autre » n'est proposée que depuis 2022.

⁴⁸ Arrondi.

Illustration 53 : Nombre d'entrées et de sorties en cas de placements⁴⁹ dans des institutions résidentielles du canton de Berne, évolution de 2016 à 2023

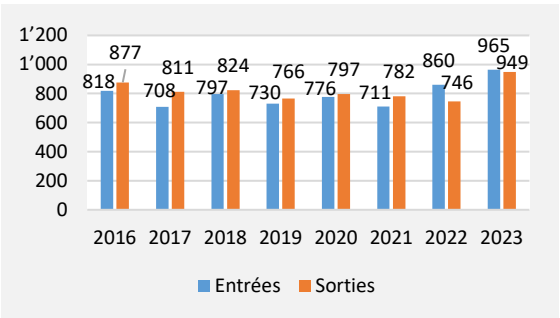


Illustration 54 : Durée moyenne en jours des placements⁴⁹ dans les institutions résidentielles du canton de Berne ayant pris fin en 2022 et 2023 par type de prestation

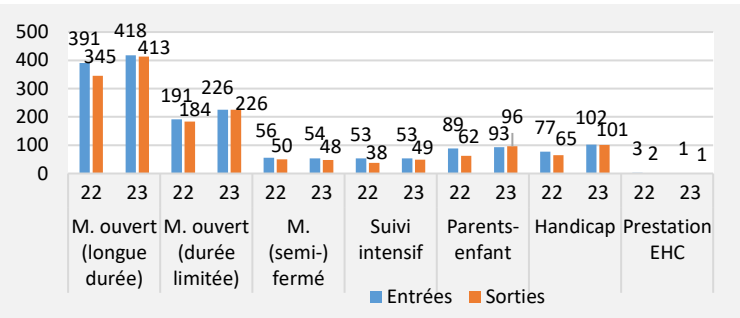


Illustration 55 : Solutions subséquentes (sorties d'institutions résidentielles en 2022 et 2023)

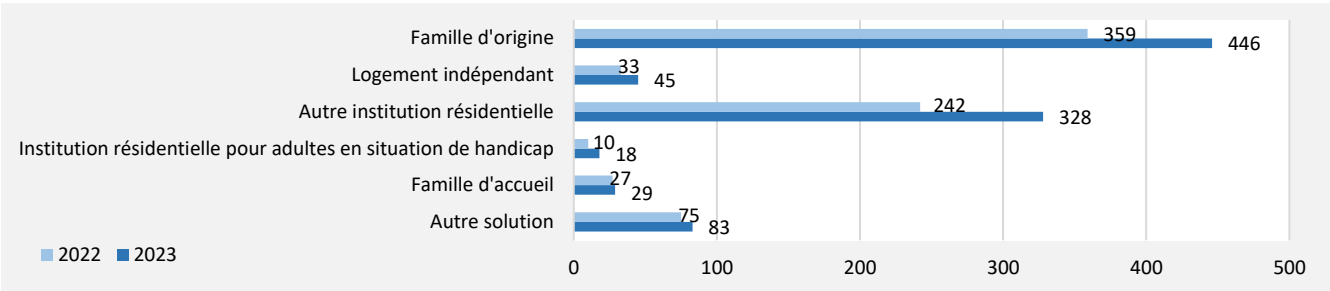


Illustration 56 : Pourcentages des durées des placements dans les institutions résidentielles du canton de Berne ayant pris fin en 2022 et 2023

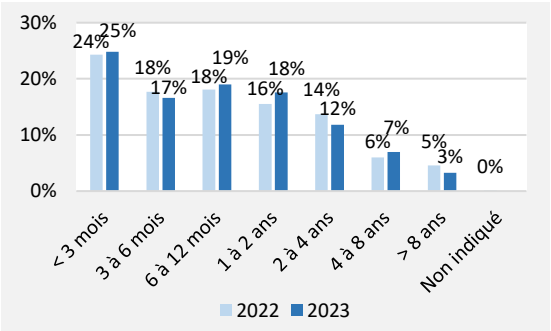


Illustration 57 : Durée moyenne en jours des placements dans les institutions résidentielles du canton de Berne ayant pris fin en 2022 et 2023 par type de prestation

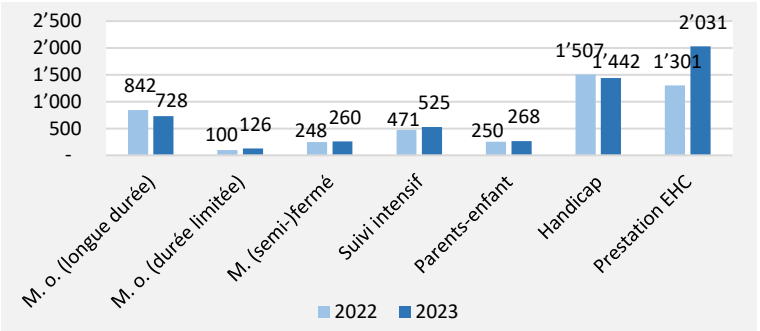


Illustration 58 : Pourcentages des sorties à la date prévue ou à une date imprévue des institutions résidentielles du canton de Berne, évolution de 2016 à 2023

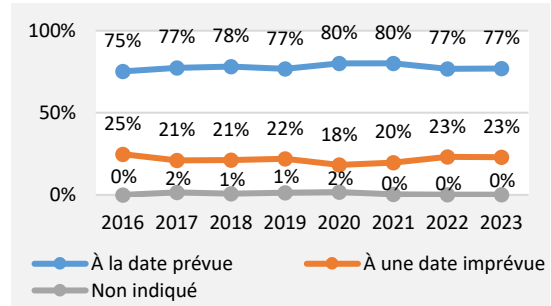
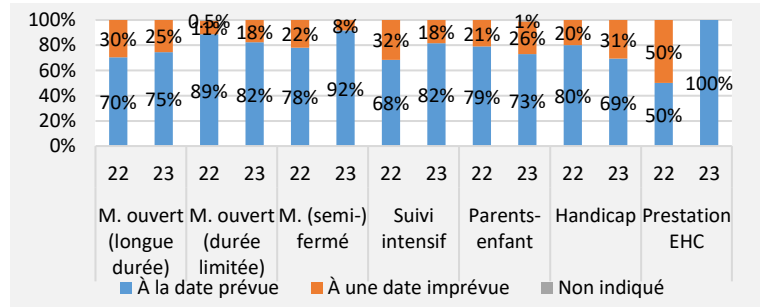
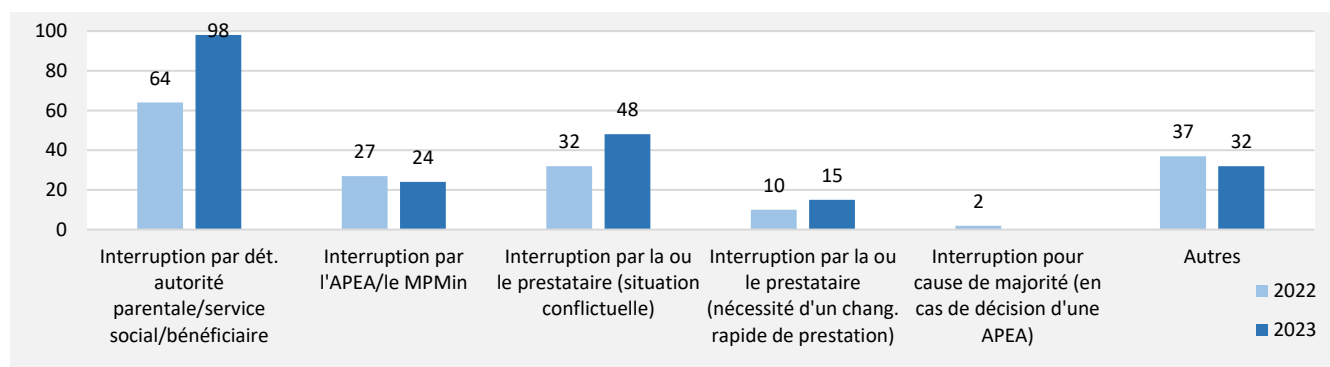


Illustration 59 : Pourcentages des sorties à la date prévue ou à une date imprévue en 2022 et 2023 des institutions résidentielles du canton de Berne par type de prestation



⁴⁹ Les enfants ayant fait l'objet de plusieurs placements au cours de l'année (p. ex. réintégration d'une institution après un premier placement ou changement d'institution) sont comptés et comptés plusieurs fois. Lorsque seules les conditions du placement changent (motifs du placement ou nombre de nuits par semaine) et que l'enfant reste au même endroit, le changement n'est pas considéré comme une sortie de l'institution suivie d'une réintégration. Par contre, un changement de site, même si l'institution est gérée par le même organisme responsable, est considéré comme la fin d'une prestation et le début d'une nouvelle. Les séjours de rupture et les interventions de crise sont pris en compte.

Illustration 60 : Motifs de la sortie des institutions résidentielles du canton de Berne à une date imprévue en 2022 et 2023



4.4 Placements en famille d'accueil dans le canton de Berne

Le rapport de 2022 a été le premier à fournir des indications à la fois sur les placements de longue durée, les interventions de crise et les prises en charge durant la semaine⁵⁰. Les possibilités de comparaison avec les autres années sont donc limitées. Le nombre d'enfants séjournant dans des familles d'accueil d'autres cantons que celui de Berne n'est pas connu. En 2023, ce sont en tout 829 enfants de moins de 20 ans qui ont bénéficié d'un placement en famille d'accueil dans le canton de Berne⁵¹. Plusieurs placements, dans différentes familles, ont été enregistrés pour 51 enfants.

En 2023, 78 % des enfants (650) qui ont séjourné dans une famille d'accueil du canton de Berne avaient leur domicile dans ce canton (illustration 61) ; la part des enfants venant d'ailleurs a quelque peu diminué par rapport à l'année précédente. Le placement en famille d'accueil a, de loin, le plus souvent pris la forme d'un placement de longue durée, qui a concerné 686 enfants (illustration 62). Les interventions de crise ont servi à des enfants venant du canton de Berne ou d'autres cantons à part égale (59 dans les deux cas). La région comptant le plus de placements en famille d'accueil est celle de Berne – Mittelland (illustration 63). Sur le total des séjours à temps plein dans des familles d'accueil, 40 % ont bénéficié d'un encadrement socio-pédagogique de la part de prestataires dans le cadre du placement chez des parents nourriciers (PPP). Les interventions de crise et les prises en charge durant la semaine ont été mises en place pour 87 % et 43 % des enfants respectivement. En 2023, les parents nourriciers du canton de Berne se sont occupés de 61 RMNA ou RéfMNA, soit un nombre supérieur à celui de l'année précédente⁵².

Le placement a été mis en place d'un commun accord avec le soutien d'un service social dans 523 cas, soit à raison de 59 % (illustration 64). Les placements de longue durée ont été décidés d'un commun accord dans 61 % des cas (432), ce qui en fait la catégorie où cette proportion est la plus importante (illustration 65). S'agissant des motifs de placement, la répartition concernant les enfants bernoises et bernois spécifiquement et celle concernant les enfants en général sont similaires.

⁵⁰ Une description des différentes formes de placement est disponible ici: Formes de placement (be.ch). Les chiffres ne comprennent pas les placements à temps partiel, faute de données exhaustives. Jusqu'en 2021, seuls les cas de placements de longue durée étaient décomptés.

⁵¹ Compte tenu du transfert de responsabilité en matière de surveillance du placement d'enfants, en date du 1^{er} janvier 2024, les données manquantes n'ont pas pu être récoltées a posteriori.

⁵² 753 enfants en famille d'accueil n'étaient pas des RéfMNA. Pour 15 enfants, cette information n'est pas disponible.

Illustration 61 : Pourcentages des enfants placées et placés dans des familles d'accueil⁵³ du canton de Berne par canton de provenance, évolution de 2016 à 2023

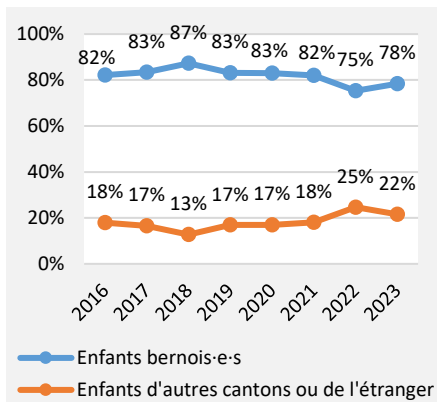


Illustration 62 : Nombre d'enfants bernois et bernois ou d'ailleurs⁵⁴ bénéficiaires d'un placement en famille d'accueil dans le canton de Berne en 2022 et 2023 par type de prestation

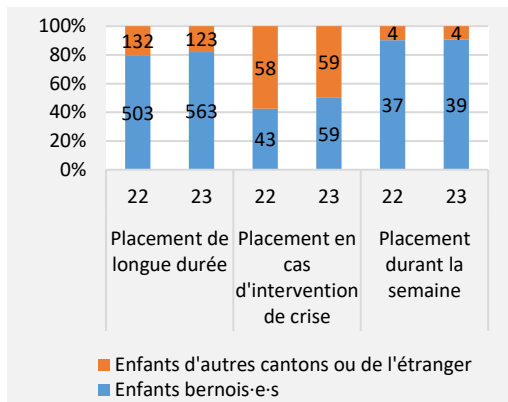


Illustration 63 : Nombre d'enfants accueillies et accueillis par des familles du canton de Berne en 2022 et 2023 par région de la famille d'accueil

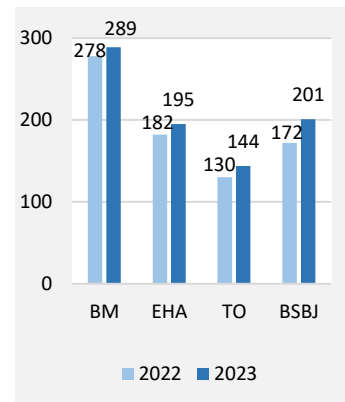


Illustration 64 : Pourcentages des motifs des placements en famille d'accueil⁵⁵ du canton de Berne, évolution de 2016 à 2023

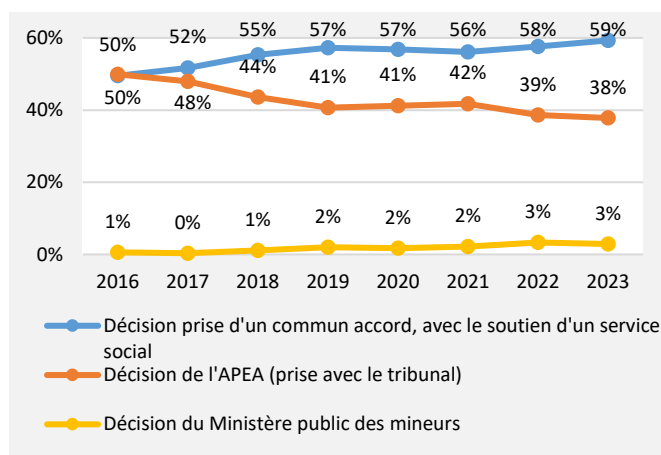
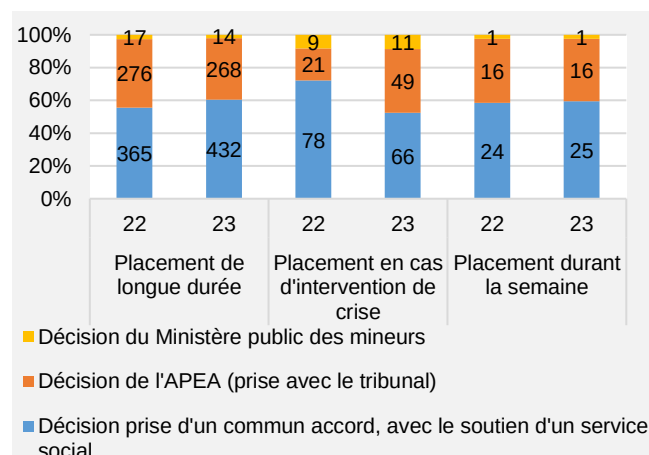


Illustration 65 : Nombre de placements en famille d'accueil du canton de Berne en 2022⁵⁶ et 2023 par motif de placement et par type de prestation (la hauteur des barres correspond aux pourcentages)



Âge, sexe et lien de parenté

Les parents nourriciers ont le plus souvent accueilli des enfants dont l'âge allait de 12 à 17,9 ans (426 enfants, 51 %). Cette catégorie a légèrement gagné en importance, mais sa proportion recule par rapport à 2022 (illustration 66). Une augmentation du nombre d'enfants de six ans à 11,9 ans a en effet été constatée. Le taux concernant les placements en cas d'intervention de crise des enfants de 12 à 17,9 ans, de 64 % (75 enfants), était en particulier élevé (illustration 67). Il n'y a guère eu de changements dans la répartition des sexes au cours des dernières années (illustration 68). Les enfants de sexe masculin accueillis dans une famille étaient les plus représentés, à hauteur de 60 % (61 enfants) dans la catégorie des interventions de crise (illustration 69). La répartition selon l'âge et le sexe est très proche, que l'on considère uniquement les enfants venant du canton de Berne ou que l'on s'intéresse à l'ensemble des rapports de placement en famille d'accueil.

⁵³ Seules les données des placements de longue durée étaient compilées jusqu'en 2021. Dès 2022, les interventions de crise et les prises en charge durant la semaine sont aussi comptabilisées.

⁵⁴ Chaque type de prestation n'est mentionné qu'une fois par enfant.

⁵⁵ Le motif n'est pas précisé dans 0,5 % des placements en 2022.

⁵⁶ En 2022, le motif n'était pas précisé pour quatre placements de longue durée.

Sur les 882 rapports de placement, il existait un lien de parenté avec la famille d'accueil dans 38 % des cas (335). L'existence d'un lien de parenté est attestée dans 19 % des interventions en cas de crise (24 placements) et dans 42 % des placements de longue durée (illustration 71).

Illustration 66 : Nombre d'enfants accueillis et accueillis par des familles du canton de Berne par groupe d'âge, évolution de 2016 à 2023⁵⁷

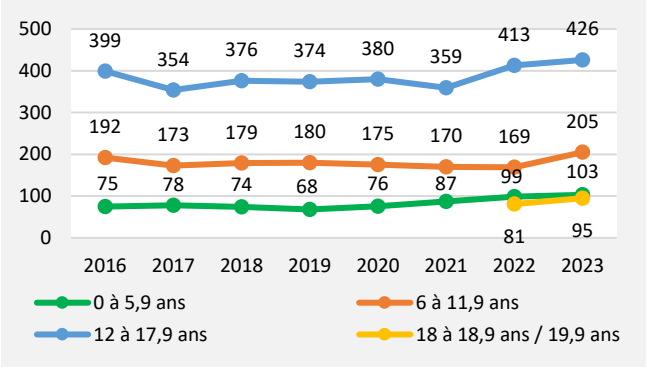


Illustration 67 : Pourcentages des enfants accueillis et accueillis par des familles du canton de Berne en 2022 et 2023 par groupe d'âge et par type de prestation

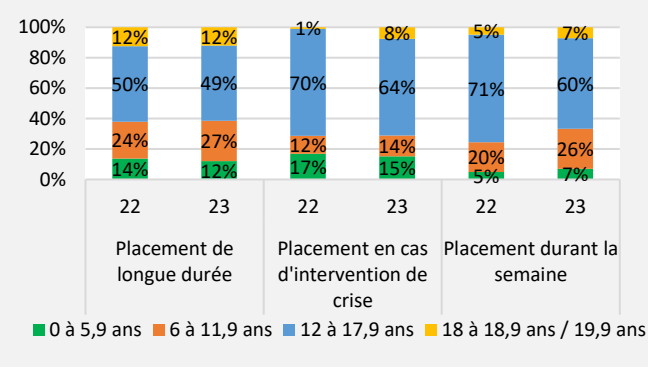


Illustration 68 : Pourcentages des enfants accueillis et accueillis par des familles du canton de Berne par sexe⁵⁸, évolution de 2016 à 2023

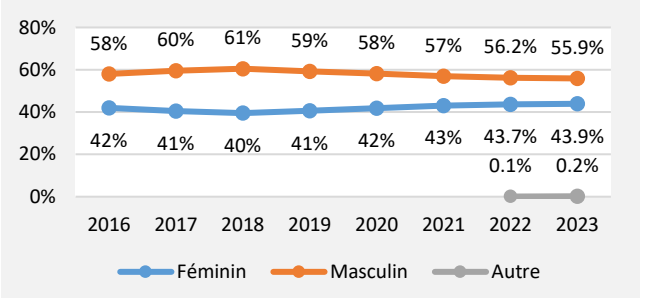


Illustration 69 : Pourcentages des enfants accueillis et accueillis par des familles du canton de Berne en 2022 et 2023 par sexe et par type de prestation

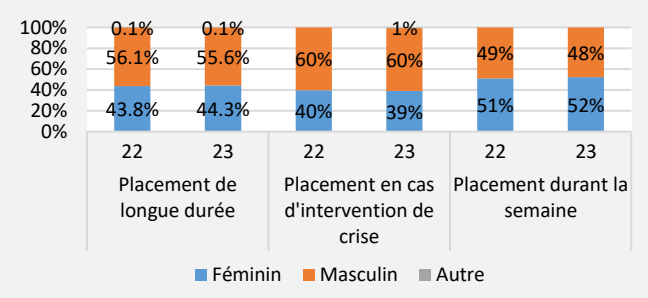


Illustration 70 : Pourcentages des rapports de placement⁵⁹ dans le canton de Berne en fonction du lien avec la famille d'accueil, évolution de 2016 à 2023

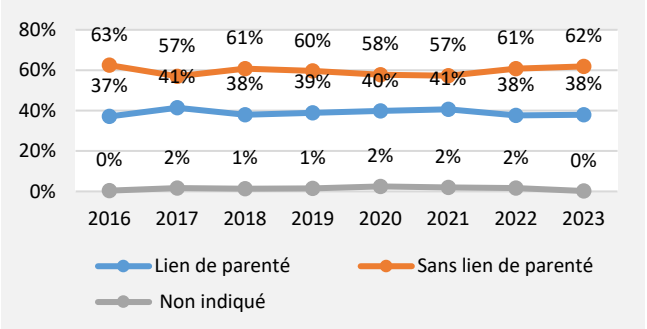
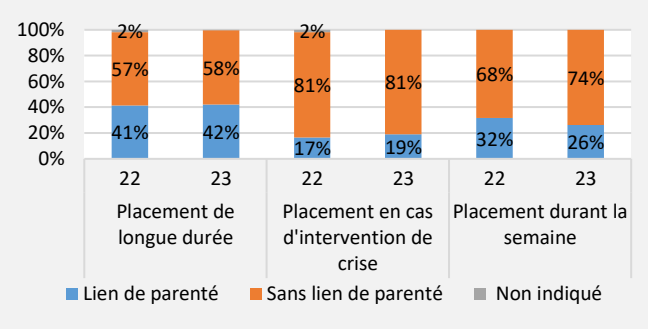


Illustration 71 : Pourcentages des rapports de placement dans le canton de Berne en 2022 et 2023 en fonction du lien avec la famille d'accueil et par type de prestation



Débuts et fins des placements

En 2023, 231 nouveaux rapports de placement ont été enregistrés au total, et 212 placements ont pris fin, attestant dans les deux cas d'une augmentation en comparaison avec l'année précédente. Pour les

⁵⁷ Seules les données des placements de longue durée étaient compilées jusqu'en 2021. Dès 2022, les interventions de crise et les prises en charge durant la semaine sont aussi comptabilisées.

⁵⁸ L'option « Autre » n'est proposée que depuis 2022.

⁵⁹ Plusieurs placements peuvent avoir été nécessaires pour une seule et même personne au cours de l'année (p. ex. réintégration d'une famille d'accueil après un premier placement ou changement de famille d'accueil). Le pourcentage est arrondi.

placements de longue durée et dans le cadre d'une intervention de crise, il y a eu davantage de nouveaux rapports avec des parents nourriciers que de prestations prenant fin (illustration 72). En moyenne, un terme a été mis aux rapports de placement de longue durée après 1400 jours, tandis que les placements durant la semaine étaient de 1348 jours et les placements dans le cadre d'intervention de crise étaient de 75 jours (illustration 73). Dans de nombreux cas, les solutions subséquentes aux placements ne sont pas connues pour 2023 (illustration 74). Souvent, il n'était pas non plus indiqué si la fin avait eu lieu à la date prévue ou non (illustration 75).

Illustration 72 : Nombre de débuts et de fins des rapports de placement dans le canton de Berne en 2022 et 2023 par type de prestation

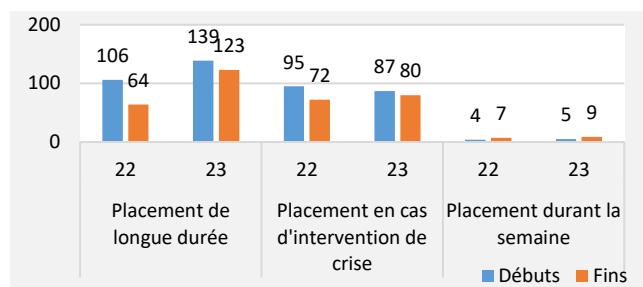


Illustration 73 : Durée moyenne en jours des placements qui ont pris fin en 2022 et 2023 par type de prestation

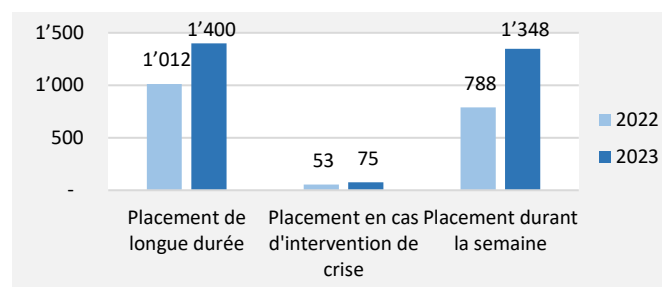


Illustration 74 : Solutions subséquentes (fin des rapports de placement en 2022 et 2023)

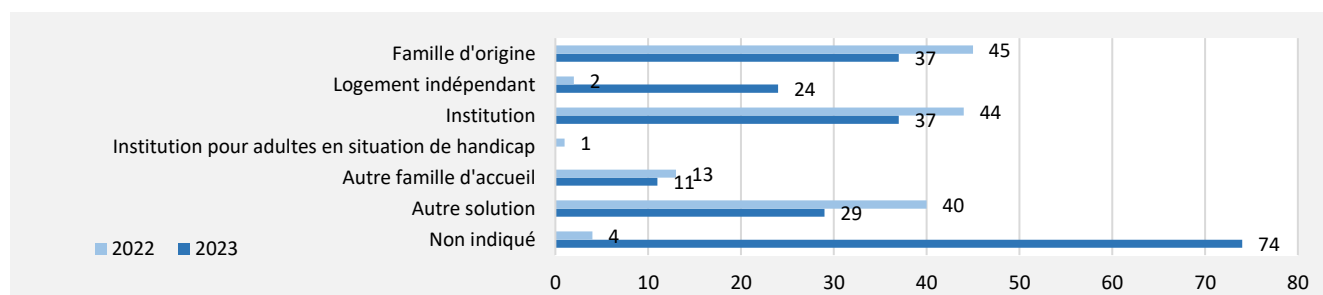


Illustration 75 : Répartition des fins des rapports de placement dans le canton de Berne à la date prévue et à une date imprévue, évolution de 2016 à 2023

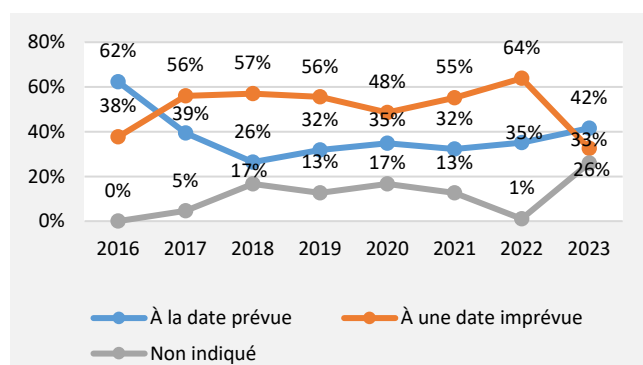


Illustration 76 : Pourcentages des fins des rapports de placement dans le canton de Berne à la date prévue et à une date imprévue en 2022 et 2023 par type de prestation

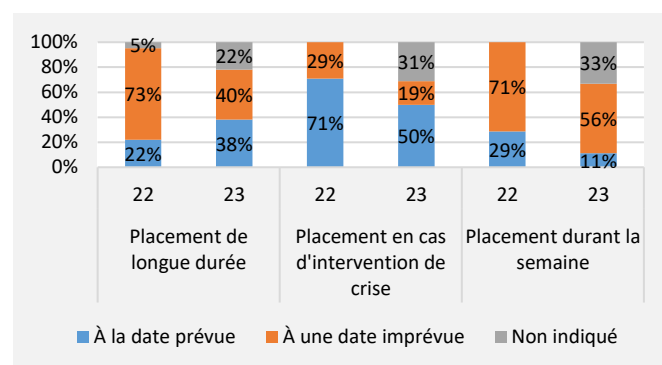
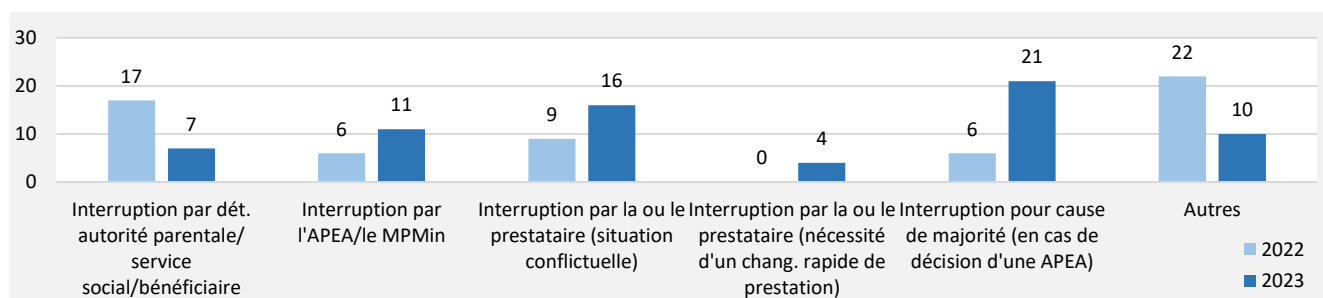


Illustration 77 : Motifs de la fin des rapports de placement dans le canton de Berne à une date imprévue en 2022 et 2023



5. Annexe

5.1 Bases légales

Au niveau fédéral, les textes législatifs suivants traitent de la saisie des données :

- Ordonnance fédérale du 19 octobre 1977 sur le placement d'enfants (OPE ; RS 211.222.338) dans sa teneur du 23 janvier 2023
- Dispositions relatives à l'octroi de subventions d'exploitation de la loi fédérale du 5 octobre 1984 sur les prestations de la Confédération dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures (LPPM ; RS 341) et de son ordonnance d'application (OPPM ; RS 341.1) dans la teneur du 1^{er} janvier 2018

Au niveau cantonal, les textes législatifs suivants traitent de la saisie et de la communication de données :

- Loi du 3 décembre 2020 sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP ; RSB 213.319) dans sa teneur du 1^{er} janvier 2022
- Loi cantonale du 19 février 1986 sur la protection des données (art. 15 LCPD ; RSB 152.04) dans sa teneur du 1^{er} février 2024
- Loi du 1^{er} février 2012 sur la protection de l'enfant et de l'adulte (LPEA ; RSB 213.316) dans sa teneur du 1^{er} janvier 2022
- Loi du 11 juin 2001 sur l'aide sociale (LASoc ; RSB 860.1) dans sa teneur du 1^{er} janvier 2024
- Ordonnance du 30 juin 2021 sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (OPEP ; RSB 213.319.1) dans sa teneur du 1^{er} janvier 2024
- Ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation et les tâches de la Direction de l'intérieur et de la justice (OO DIJ ; RSB 152.221.131) dans sa teneur du 1^{er} mai 2024
- Ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation et les tâches de la Direction de la sécurité (OO DSE ; RSB 152.221.141) dans sa teneur du 1^{er} janvier 2020

5.2 Table des illustrations

Illustration 1 : Nombre de personnes mineures dans le canton de Berne au 31 décembre (population résidente permanente, 0 à 17,9 ans), évolution de 2016 à 2023 et prévisions pour la période allant jusqu'à 2032	6
Illustration 2 : Nombre de personnes mineures dans le canton de Berne au 31 décembre (population résidente permanente, 0 à 17,9 ans) selon la région, évolution de 2016 à 2022 et prévisions pour la période allant jusqu'à 2032	7
Illustration 3 : Population résidente permanente dans le canton de Berne au 31 décembre (0 à 24,9 ans) selon le groupe d'âge, évolution de 2016 à 2023 et prévisions pour la période allant jusqu'à 2032 ¹¹	7
Illustration 4 : Nombre de prestataires du domaine ambulatoire ayant adhéré au contrat de prestations général par type de prestation au 31 décembre 2023	8
Illustration 5 : Nombre de prestataires du domaine ambulatoire ayant adhéré au contrat de prestations général par région au 31 décembre 2023	8
Illustration 6 : Nombre d' enfants bernoises et bernois bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 et 2023 par type de prestation	8
Illustration 7 : Taux en pour-mille de la prise en charge ambulatoire des enfants bernoises et bernois par groupe d'âge au 31 décembre	9
Illustration 8 : Nombre d' enfants bernoises et bernois bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 et 2023 selon les langues des prestataires	9
Illustration 9 : Taux en pour-mille de la prise en charge ambulatoire des enfants bernoises et bernois par région des titulaires de l'autorité parentale au 31 décembre	9

Illustration 10 : Nombre d' enfants bernoises et bernois bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 et 2023 par groupe d'âge et type de prestation (la hauteur des barres correspond au pourcentage de chaque type de prestation)	9
Illustration 11 : Répartition des sexes des enfants bernoises et bernois bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 et 2023 par type de prestation	9
Illustration 12 : Nombre de prestations ambulatoires fournies pour des enfants bernoises et bernois en 2022 et 2023 selon les motifs de la prestation et son type (la hauteur des barres correspond au pourcentage de chaque type de prestation)	9
Illustration 13 : Répartition des types d'autorité parentale concernant des enfants bernoises et bernois bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 et 2023 par type de prestation	10
Illustration 14 : Nombre de prestations ambulatoires fournies pour des enfants bernoises et bernois en 2023 selon la région des titulaires de l'autorité parentale et celle des prestataires	10
Illustration 15 : Nombre de prestations ambulatoires fournies en 2022 et 2023 pour des enfants bernoises et bernois et pour des enfants venant d'autres cantons par type de prestation	10
Illustration 16 : Nombre d'enfants bernoises et bernois et d'enfants venant d'autres cantons bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 et 2023 par type de prestation	11
Illustration 17 : Répartition des cantons de domicile des enfants bénéficiaires de prestations ambulatoires en 2022 et 2023 par type de prestation	11
Illustration 18 : Durée moyenne en mois des prestations ambulatoires ayant pris fin en 2022 et 2023 par type de prestation	11
Illustration 19 : Nombre de prestations ambulatoires en 2023 selon la ou les langues de l'enfant	11
Illustration 20 : Répartition entre fins à la date prévue et fins à une date imprévue des prestations ambulatoires en 2022 et 2023 par type de prestation	11
Illustration 21 : Motifs de la fin des prestations ambulatoires à une date imprévue en 2022 et 2023	12
Illustration 22 : Nombre d'enfants placées et placés dans le canton de Berne, évolution de 2016 à 2023	12
Illustration 23 : Nombre de placements dans le canton de Berne, évolution de 2016 à 2023	12
Illustration 24 : Nombre de places dans les institutions résidentielles du canton de Berne, évolution de 2016 à 2023	13
Illustration 25 : Nombre de places dans le domaine résidentiel pour 1000 mineures et mineurs par région	13
Illustration 26 : Nombre de sites des institutions résidentielles par possibilités de formation et par région au 31 décembre 2023	13
Illustration 27 : Nombre de sites dans l'ensemble du canton par type de prestation et par langue au 31 décembre 2023	14
Illustration 28 : Nombre de places dans des institutions résidentielles par type de prestation et par langue au 31 décembre 2023	14
Illustration 29 : Taux d'occupation des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 et 2023 par type de prestation (les chiffres entre parenthèses correspondent aux taux prévus dans l'OPEP)	14
Illustration 30 : Taux d'occupation des institutions résidentielles du canton de Berne en 2023 par type de prestation et par région	14
Illustration 31 : Nombre d' enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne ou hors des frontières cantonales, évolution de 2016 à 2023	15
Illustration 33 : Taux de placement en pour-mille des mineures bernoises et des mineurs bernois bénéficiant d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne ou hors des frontières cantonales au 31 décembre , évolution de 2018 à 2023	15
Illustration 34 : Nombre d' enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne ou hors des frontières cantonales en 2022 et 2023 par groupe d'âge	16
Illustration 35 : Taux de placement en pour-mille des enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions au 31 décembre par groupe d'âge	16
Illustration 35 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions hors des frontières cantonales en 2022 et 2023 par région de provenance	16
Illustration 36 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions hors des frontières cantonales en 2022 et 2023 par groupe d'âge	16

Illustration 37 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions hors des frontières cantonales en 2022 et 2023 selon la langue de l'institution	16
Illustration 38 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement hors des frontières cantonales en 2023 par canton	16
Illustration 39 : Nombre d'enfants bernoises et bernois bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne en 2023 selon la région des titulaires de l'autorité parentale et des prestataires	16
Illustration 40 : Taux de placement en pour-mille des enfants bernoises et bernois mineurs bénéficiaires d'un placement résidentiel dans des institutions du canton de Berne au 31 décembre par région des titulaires de l'autorité parentale	16
Illustration 41 : Enfants bénéficiaires d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs, évolution de 2016 à 2023	17
Illustration 42 : Pourcentages d'enfants bénéficiaires d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs selon le canton de provenance, évolution de 2016 à 2023	17
Illustration 43 : Nombre d'enfants bénéficiaires en 2022 et 2023 d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs par type de prestation	18
Illustration 44 : Nombre d'enfants bénéficiaires en 2022 et 2023 d'un placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne venant du canton de Berne ou d'ailleurs par langue	18
Illustration 47 : Nombre de placements dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 et 2023 par type de prestation et par utilisation de l'offre de formation	18
Illustration 46 : Pourcentages arrondis des motifs de placement dans des institutions résidentielles du canton de Berne, évolution de 2016 à 2023	19
Illustration 49 : Nombre de placements résidentiels dans des institutions du canton de Berne en 2022 et 2023 par motif et type de prestations (la hauteur des barres correspond aux pourcentages)	19
Illustration 50 : Nombre d'enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne par groupe d'âge, évolution de 2016 à 2023	19
Illustration 51 : Pourcentages par groupe d'âge des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 et 2023 par type de prestation	19
Illustration 52 : Âge moyen des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 et 2023 par type de prestation	20
Illustration 51 : Pourcentages des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne par sexe, évolution de 2016 à 2023	20
Illustration 52 : Pourcentages des enfants placées et placés dans des institutions résidentielles du canton de Berne en 2022 et 2023 par type de prestation et par sexe	20
Illustration 53 : Nombre d'entrées et de sorties en cas de placements dans des institutions résidentielles du canton de Berne, évolution de 2016 à 2023	21
Illustration 54 : Durée moyenne en jours des placements ⁴⁹ dans les institutions résidentielles du canton de Berne ayant pris fin en 2022 et 2023 par type de prestation	21
Illustration 55 : Solutions subséquentes (sorties d'institutions résidentielles en 2022 et 2023)	21
Illustration 56 : Pourcentages des durées des placements dans les institutions résidentielles du canton de Berne ayant pris fin en 2022 et 2023	21
Illustration 57 : Durée moyenne en jours des placements dans les institutions résidentielles du canton de Berne ayant pris fin en 2022 et 2023 par type de prestation	21
Illustration 58 : Pourcentages des sorties à la date prévue ou à une date imprévue des institutions résidentielles du canton de Berne, évolution de 2016 à 2023	21
Illustration 59 : Pourcentages des sorties à la date prévue ou à une date imprévue en 2022 et 2023 des institutions résidentielles du canton de Berne par type de prestation	21
Illustration 60 : Motifs de la sortie des institutions résidentielles du canton de Berne à une date imprévue en 2022 et 2023	22
Illustration 61 : Pourcentages des enfants placées et placés dans des familles d'accueil du canton de Berne par canton de provenance, évolution de 2016 à 2023	23
Illustration 62 : Nombre d'enfants bernoises	23

Illustration 63 : Nombre d'enfants accueillies et accueillis par des familles du canton de Berne en 2022 et 2023 par région de la famille d'accueil	23
Illustration 64 : Pourcentages des motifs des placements en famille d'accueil du canton de Berne, évolution de 2016 à 2023	23
Illustration 65 : Nombre de placements en famille d'accueil du canton de Berne en 2022 et 2023 par motif de placement et	23
Illustration 66 : Nombre d'enfants accueillies et accueillis par des familles du canton de Berne par groupe d'âge, évolution de 2016 à 2023	24
Illustration 67 : Pourcentages des enfants accueillies et accueillis par des familles du canton de Berne en 2022 et 2023 par groupe d'âge et par type de prestation	24
Illustration 68 : Pourcentages des enfants accueillies et accueillis par des familles du canton de Berne par sexe, évolution de 2016 à 2023	24
Illustration 69 : Pourcentages des enfants accueillies et accueillis par des familles du canton de Berne en 2022 et 2023 par sexe et par type de prestation	24
Illustration 70 : Pourcentages des rapports de placement dans le canton de Berne en fonction du lien avec la famille d'accueil, évolution de 2016 à 2023	24
Illustration 71 : Pourcentages des rapports de placement dans le canton de Berne en 2022 et 2023 en fonction du lien avec la famille d'accueil et par type de prestation	24
Illustration 72 : Nombre de débuts et de fins des rapports de placement dans le canton de Berne en 2022 et 2023 par type de prestation	25
Illustration 73 : Durée moyenne en jours des placements qui ont pris fin en 2022 et 2023 par type de prestation	25
Illustration 74 : Solutions subséquentes (fin des rapports de placement en 2022 et 2023)	25
Illustration 75 : Répartition des fins des rapports de placement dans le canton de Berne à la date prévue et à une date imprévue, évolution de 2016 à 2023	25
Illustration 76 : Pourcentages des fins des rapports de placement dans le canton de Berne à la date prévue et à une date imprévue en 2022 et 2023 par type de prestation	25
Illustration 77 : Motifs de la fin des rapports de placement dans le canton de Berne à une date imprévue en 2022 et 2023	25